

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

posé à l'examen médical de ceux-ci, publié, en juillet 1911, dans le New-York Medical Journal, un article relatif aux principales remarques que doit faire l'examineur. Ainsi, il doit tenir compte, par exemple, dès qu'il regarde un immigré, de la pigmentation de sa peau. Chaque race a son teint particulier, comme chaque occupation a aussi son influence sur la coloration de l'épiderme. Des mineurs ont toute l'apparence de tuberculeux, au point de tromper l'œil peu exercé. Si le médecin s'informe du métier de l'immigré, tout de suite, par exemple, il distinguera le mineur du tuberculeux. Des mûlâtres des Antilles ont aussi ce teint pâle, et sont pourtant sains des pommuns. Un Grec en parfaite santé a un teint d'individu qui souffre de la malaria. Un Italien au visage émacié semble pulmonaire: à l'examen, il révèle un torse musclé, une poitrine solide comme des soufflets de forge. Le médecin doit donc tenir compte des particularités des races et des métiers.

L'EXAMEN D'IMMIGRANTS ÉTRANGERS

Dans les cercles de l'immigration, on examine avec un peu plus d'attention les étrangers (les étrangers). Ce terme désigne, à vrai dire, tous ceux qui ne parlent ni français, ni anglais, ni allemand. Le Wilhelm, de la ligne Canada, en débarquait sept ou huit cents, le samedi, onze octobre, sous nos yeux. Juifs de Pologne ou de Russie, coiffés, malgré la chaleur, de lourds bonnets de fourrure grasseux, grosses commères à profil sémitique entourées d'une manille remuante et grêle, Lithuaniens taciturnes et fortement râblés, accompagnés de fillettes proprettes et qui tourment le médecin questionner un petit visage frais galement étonné, Syriennes aux paupières lourdes, et qui pressent sur leur sein des bébés effrayés qui crient et hurlent, si le médecin veut leur ouvrir leurs yeux gonflés de sommeil, Italiens turbulents empressés à répondre tout ensemble à l'examineur, femmes magyars, à la torsade de cheveux souples, et modelées comme des statues, Norvégiens aux gestes rares, Allemands pesants et d'allure lente, moutons russes aux pommettes saillantes, sous la casquette haute à large visière, tous, péle-mêle, défilent, dans une atmosphère chargée de rejets d'ail fermenté, sous l'œil des médecins; ceux-ci tâtent un membre, massent une articulation, soulèvent un marteau, tournent une tête, palpent une artère, ouvrent une bouche, posent un doigt sur la carotide, font sauter une coiffure d'un coup de main, pour examiner le cuir chevelu et y rechercher la teigne, conçoivent dans la pièce de détention une Juive exténuée, porteur d'un enfant qui gémit et s'agit, littéralement mangé par les poux, de la tête aux pieds, arrêtent au passage un pied-bot, mettent à l'écart des Russes atteints de trachome, se montrent à Maltais aux mains et aux lèvres brunes et imbibées de nicotine, et qui tremble d'énerverment, et, six cents individus expédiés en deux heures à peine, prennent enfin le temps de griller une cigarette avant d'aller réexaminer les cas suspects.

COMMENT ON EXAMINE LES IMMIGRANTS BRITANNIQUES

Le navire a-t-il, comme passagers d'entrepont, des immigrants d'origine britannique, l'examen se fait encore plus vite. "British citizen" demande le premier médecin. Et sur réponse affirmative, si l'immigré ne présente pas de traits trop apparents d'indésirabilité, l'examen est presque fini. L'autre médecin ne retournera pas les paupières, — car le trachome est rare en Grande-Bretagne, — mais il examinera le cuir chevelu pour voir s'il n'y a pas de teigne, et c'est fait. Le Canada compte un citoyen de plus. Et, souvent, quel citoyen!

L'inspection des sujets britanniques, nous l'écrivons sans hésiter, n'est pas assez sévère, tant du côté médical que du côté civil; elle est rudimentaire. Il y a une réforme considérable à faire, sur ce point. Mais nos gouvernants l'entreprendront-ils? Ou, comme la presse anglo-canadienne, la première fois qu'un Anglais fut arrêté et détenu à Québec, il y a quelques années, pour un cas manifeste de trachome, se scandaliseront-ils, à l'idée de cette réforme, et l'ajourneront-ils aux calendes grecques?

Georges PELLETIER.

En Cour Suprême

L'élection de Richelieu devant ce haut tribunal. — Autres jugements.

Ottawa, 16. — Les jugements suivants ont été rendus par la Cour Suprême du Canada:

Dans la cause de Denman vs. la Clover Bar Coal Company, l'appel a été renvoyé avec dépens, et la requête pour casser le jugement a été renvoyée avec dépens fixés à \$50.

Dans la cause de la Québec and Lac Saint-John Company contre Kennedy, l'appel est permis avec frais. M. Brodeur étant dissident.

Dans l'affaire Turgeon contre St-Charles, l'appel est renvoyé avec dépens, les juges Indington et Anglin étant dissidents.

La première cause sur la liste pour cette session a ensuite été commencée. Il s'agit de l'appel dans l'élection de Richelieu de Paradis contre Cardin. L'élection a eu lieu au mois d'octobre 1912, le répondant ayant été élu.

Une requête demandant l'invalidation de son élection a été prise, mais il en a demandé le renvoi sous le prétexte que le requérant n'est pas qualifié pour voter, et ne peut par conséquent être pétitionnaire, qu'il a été déqualifié pour des pratiques de corruption pendant les élections; que l'affidavit du pétitionnaire est irrégulier, et que l'avis de la pétition n'a pas été régulièrement publié. La pétition a

Sept maisons détruites à Mahanay City

Mahanay City, Pa., 16.—Sept maisons de commerce, dans le centre de la ville, y compris le "Kaiser Ojera House", ont été détruites par un incendie, hier.

On craint à une conflagration pendant un certain temps, mais un édifice construit à l'épreuve du feu, ardeur élément dévastateur.

Les pertes sont de \$100,000.

Un grand nettoyage dans la ville de Détroit

Détroit, Mich., 16.—Le vice organisé, sous la réglementation de la police, a cessé hier soir, à minuit. En lieu et place d'un ordre public par le commissaire de police Gillespie, il y a plusieurs semaines, toutes les maisons borgnes ont fermé leurs portes et les femmes qui les occupaient sont parties.

La police, d'après le rapport officiel, a fermé 167 maisons.

"SALADA"

Un thé possédant une fraîcheur exquise et une saveur remarquable qu'on ne trouve pas dans d'autres thés.

Pur et propre dans chacune de ses feuilles.

En Paquets Cachetés de Plomb Seulement

NOIR, VERT ET MELANGE

NOUVELLES DE PORT ARTHUR

Port Arthur, 16.—Les expositions d'automne ici, ont été une véritable démonstration de ce que pouvaient faire Port Arthur et sa banlieue pour faire progresser le marché. Il est tout probable que dans un avenir très probable que dans un avenir très probable sera établi pour mettre un trait d'union entre le producteur et le consommateur. Nous n'avons pas de Port Arthur un marché stable bien que ce soit le vœu de tous les fermiers, de le voir bientôt s'établir.

L'édifice Port-Arthur, le nouveau gratte-ciel de M. Whalen, est maintenant rendu à son huitième étage, et toute l'attention des constructeurs est concentrée sur les décorations de l'intérieur. L'édifice est tout en pierre et complètement à l'épreuve du feu. La partie réservée pour la location sera bientôt occupée, car presque toutes les chambres sont louées.

L'arsenal du gouvernement s'achève rapidement. Pour compléter le temple Presbytérien il n'y a plus qu'à jeter le toit sur l'édifice qui coûte \$85,000, et pourra contenir 1200 personnes assises.

L'hôtel qui doit être élevé le printemps prochain par l'Albert Land, aura 5 étages au lieu de 3 qu'on voulait lui donner d'abord. Les demandes de locations sont venues si nombreuses que la compagnie a décidé de construire un édifice beaucoup plus grand et pourra de toutes les améliorations modernes.

De nouvelles maisons pour les ouvriers s'échelonnent rapidement entre Port-Arthur et Port William. Il y a maintenant 50 de ces maisons construites sur les terrains de la "Canadian Resources Development Co." et une vingtaine sont encore en état de construction. Ces maisons sont louées aussitôt qu'elles sont terminées.

Le creusage pour établir les fondations du nouveau théâtre de la rue Arthur s'achève rapidement. Ce théâtre sera le plus grand de notre ville, lorsque terminé.

Le rapport du dernier recensement de notre ville témoigne d'une augmentation de la population de 15651 et cette année elle s'est élevée à 18025. Le chiffre est le double de celui de Port William.

Le nouvel édifice du gouvernement a été inauguré officiellement aujourd'hui. Cet édifice a un double usage: il charge les navires et décharge les wagons.

Les demandes d'admission dans les écoles sont si nombreuses que le bureau de l'Éducation a révisé d'urgence les écoles des quartiers Nord et Sud.

L'association des éleveurs de volailles a organisé une exposition qui s'ouvrira le 1^{er} décembre. Des exposants viennent de Calgary, Guelph, Toronto, Winnipeg, Brantford, Moose Jaw, etc. Le comité travaille actuellement à dresser la liste des prix.

Voici quelques chiffres pris au hasard dans les différents rapports publiés par les services publics pour le mois de septembre. Le nombre des naissances dépasse de cent celui de l'an dernier. Les permis de construction accordés sont deux fois plus nombreux qu'en 1912. Et le montant perçu par les douanes témoigne d'une augmentation de \$10,000 sur le mois de septembre 1912.

Trois éleveurs de Port Arthur, ceux de Horn, du Canadian Nord et de la Baie du Tonnerre ont expédié du porc le mois de septembre 4,365,450 poissons-va de grains de toutes sortes: orge, avoine, blé, seigle, etc.

Une saisie de \$254,400

Environ \$254,400 d'obligations de la "East Canada Power and Pulp", récemment insolvable, viennent d'être déposées dans les voutes de La Banque Nationale. C'est le résultat d'une saisie, faite hier par MM. Badel Frères, banquiers et courtiers de Paris. Ces obligations étaient devenues la propriété de certains capitalistes français au moment où le capital de la compagnie devint flottant. Elles furent subséquemment transférées à des acheteurs canadiens et transmises par la Banque Nationale.

Stanislas D.J.B. Badel, H. M. F. Duocot, A. B. Badel et A. J. Duocot, qui font affaire à Paris sous la raison sociale Badel Frères, déposent maintenant une plainte à ce sujet afin de s'assurer une garantie concernant certaines procédures pendantes sur rapport au capital flottant de la compagnie.

Me Kenneth Archibald représente les plaignants.

L'élevage des rennes dans l'Alberta

Rivière La Paix, 16.—Les efforts du département de l'intérieur pour faire l'élevage des rennes dans le nord de l'Alberta n'ont pas réussi. Les animaux ne veulent pas devenir domestiques et 34 se sont enfuis dans les grandes forêts du nord.

Sur les 50 rennes, envoyés par Ottawa, il y a 2 ans, il n'en reste plus que 4 dans le parc construit pour eux: 12 sont morts.

Aux galeries de l'A. A. M.

Deux expositions se sont ouvertes hier après-midi aux galeries de l'Association artistique de Montréal et dureront jusqu'à mois prochain.

LE CANADA ET L'EMPIRE M. Cahon et l'attitude de certains hommes d'Etat anglais.

(TRADUCTION) Au Rédacteur de la Gazette: Monsieur,

Sans contester la suggestion du principal Peterson que, de l'autre côté de l'Océan, on ne manque pas de bonne volonté à l'égard de l'aspiration des Canadiens à atteindre, dans l'Empire, l'égalité reconnue du statut politique, nous nous permettons de suggérer l'examen de la base de sa suggestion et des tendances politiques qui se trahissent dans les opinions et les intentions bienveillantes des hommes d'Etat anglais dans il paraît.

M. Harcourt, dans sa dépêche du 10 décembre dernier, déclare clairement qu'il n'a pas l'intention d'ouvrir "ces difficiles problèmes de fédération impériale, qui semblent impliquer des questions de taxation et de représentation, lesquels ont fait de cette politique, depuis plusieurs années, une question primée."

La fédération impériale est donc, dans l'esprit de M. Harcourt, une question primée, et les questions de taxation impériale pour les fins impériales, et de représentation de ce parlement impérial, que fait naître l'idée de fédération impériale, sont maintenant reléguées dans les limites des questions politiques mortes.

Pour qu'il n'y ait pas de malentendu de notre part, Harcourt ajoute: "Ce qui précède représente exactement les vues et les intentions du gouvernement de Sa Majesté." Le secrétaire colonial est très clair et très catégorique en indiquant que dans l'opinion du gouvernement du Canada, il n'est pas possible que les Canadiens arrivent à l'égalité du statut politique avec les Anglais, les Écossais, les Irlandais ou les Gallois résidant dans le Royaume-Uni au moyen d'une franchise impériale et de son corollaire essentiel, la représentation du Canada au parlement impérial.

La possibilité d'une représentation canadienne au parlement impérial étant absolument écartée par "les vues et les intentions du gouvernement de Sa Majesté," c'est-à-dire du gouvernement du Royaume-Uni, M. Harcourt donne l'espoir que le Canada comme entité politique puisse s'acquiescer à l'égalité de statut. Je parle du statut politique et non de la population, de l'éducation, de la richesse, de l'industrie ou du commerce, avec le Royaume-Uni d'Angleterre et d'Irlande.

Une telle égalité des statuts pourrait avoir été atteinte par le développement de la Constitution et l'extension de la juridiction des Conférences impériales; mais M. Asquith a toujours insisté pour confiner les consultations et les discussions des conférences impériales aux affaires d'intérêt international, mais il a toujours défendu, une seule fois exceptée, à ces conférences de s'occuper, même dans leurs réunions privées et confidentielles, des affaires d'importance internationale.

La seule exception qu'il fit, ce fut pour la conférence de 1911, où il essaya d'élargir l'horizon des experts qui critiquaient et qui attaquaient la Déclaration de Londres, en demandant l'approbation, "ex post facto" de la conférence de 1911 pour un traité international qui touchait aux intérêts des deux dominions, lequel traité avait été soumis préalablement à l'approbation des représentants de presque tous les petits États des deux hémisphères, et qui avait été accepté et signé par le gouvernement anglais, avant même que les gouvernements du Canada ou de tout autre possession britannique eussent été informés de ses termes et de sa portée, et sans permettre aux gouvernements des dominions de se faire entendre et encore moins d'être consultés sur ses mérites.

Dans l'allusion tout à fait vague, faite incidemment par M. Asquith, dans son discours du 22 juillet 1912, à laquelle réfère le principal Peterson,

La Commission des chemins de fer dans l'Ouest

Ottawa, 16.—Les commissaires des chemins de fer ont fixé les dates de leur visite dans l'Ouest. Ils partiront à Vancouver le 27 octobre; à Calgary, le 30; à Edmonton, le 31; à Saskatoon, le 1er novembre; à Moose Jaw, le 3; à Regina, le 4; à Winnipeg, le 5, et à Port William, le 7 novembre.

Le C. P. R. et le Jour d'Action de Grâce

A l'occasion du Jour d'Action de Grâce un train spécial circulera tel qu'indiqué ci-dessous: 20 octobre, départ de Saint-Jérôme à 5.30 p.m., pour Montréal avec arrêt aux stations intermédiaires; au départ de Nantel à 6.25 p.m. d'Érvy, à 6.45 p.m., de Sainte-Agathe à 7 p.m., arrivant à Montréal à 9.25 p.m.

Un wagon-salon sera attaché au train qui part de la Place Viger à 1.15 p.m., le 18 octobre, et au retour ce wagon sera attaché au train qui part de Nantel à 6.25 p.m., le 20 octobre.

Des billets seront en vente au cours d'un passage simple de première classe pour un tiers, bon pour départ les 18, 19 et 20 octobre et pour retour jusqu'au 22 octobre, ainsi qu'au taux d'un passage simple en première classe, bon pour départ le 20 octobre et pour retour le même jour.

Réduction de taxes

L'Association "Eastern Canadian Passenger", a discuté à une de ses assemblées, tenue mardi, le 7 octobre 1913, à Montréal, l'opportunité d'une réduction de passage pour les événements mentionnés plus bas: Congrès de l'Armée du Salut, devant avoir lieu à Toronto, du 1er au 6 de novembre 1913; Congrès National de la "Y. W. C. A." à Winnipeg, du 13 au 18 novembre 1913.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES APPELÉZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 28 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

COMMIS

On demande un bon commis parlant les deux langues pour magasin général. Bons gages. Homme marié préféré. S'adresser Boîte 39, "Le Devoir".

ON DEMANDE A ACHETER Terre pour nivellement: On a besoin de 150 à 200 voyages de terre, au coin du Chemin Sainte-Catherine et avenue Bellingham. S'adresser à R. Gariépy, architecte, No 25 rue Saint-Jacques, Tel. Main 6513.

ON DEMANDE A EMPRUNTER \$1,000.00 pour trois à cinq ans, sur quatre magnifiques lots situés à la Pointe aux Trembles, et sur première hypothèque. S'adresser: 464 St-André, Montréal.

REPRESENTANTS DEMANDES Nous payons de \$50.00 à \$100.00 et plus pour des intrigues et histoires pour cinématographes. Nous achetons toutes les productions de nos élèves et représentants. Quelques-uns se font jusqu'à \$500.00 par mois. Nous avons besoin de bons représentants. Écrivez-nous immédiatement en français. The Moving Picture Association, 40 Abbott Avenue, Toronto, Ont.

EMPLOI DEMANDÉ

EMPLOI DEMANDÉ Un personnel désireux employer sa journée de congé (le jeudi) et tous les soirs de 4 heures p. m., soit comme comptable ou autre chose. Écrire boîte No 55, "Le Devoir".

A VENDRE

A VENDRE Plusieurs maisons meublées pour louer des chambres, hôtels, salles à manger, magasins de cigares, de chaussures, de merceries, maisons meublées pour louer des chambres, vues animées, pharmacies, clos de bois, écuries de louage, etc. S'adresser à Jean Castelli, 120 Sainte-Catherine Est. Bâtisse "La Patrie", établi depuis 23 ans. Tél. Est 4563.

A VENDRE Collection de la "Revue Franco-Américaine", au prix de \$10.50. S'adresser à l'abbé J. A. Roy, 999 rue Sherbrooke Ouest.

TERRAINS A VENDRE Je sacrifierai mes intérêts sur un bloc de trois terrains de coin, bien situés, sur lesquels j'ai placé \$100.00, pourvu que je reçoive \$30.00 pour mes intérêts avant le 25 courant, vu que j'ai besoin immédiatement d'argent. On pourra s'arranger pour payer la balance du contrat en petits versements mensuels. S'adresser à B. P. 345, Ville.

DIVERS ARGENT A PRETER NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

SERRURES Spécialité de clefs et serrures. Nous faisons tous les genres de clefs à cylindres Yale, etc. Réparations en tout genres. Parapluies réparés et recouverts, au No 182 rue d'Angoulême, près Sainte-Catherine (Nous allons à domicile).

MAISONS D'ÉDUCATION

INTERNATIONAL Business College 198 Sainte-Catherine Ouest, Montréal. Fondé en 1892. Prospectus sur demande. Tél. Main 309. ANNUAIRE GAZ. PRINC.

JEAN MELANÇON PROFESSEUR D'ÉDUCATION Enseignant au Collège Saint-Marie, Saint-Jean d'Ivelville, académie des Sources Saint-Croix, etc. Cours privés. Prix spécial pour jeunes filles. Références, 1105 Boulevard St. Louis, Montréal.

DOMINION COAL CO. LIMITED

MINEURS ET EXPÉDITEURS de Charbon Dominion pour Vapeur

Criblé brut (run mine), mélangé (slack) Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE 112 rue Saint-Jacques - - - - - Montréal Téléphone Main 401

Quatre faux monnayeurs arrêtés à Montréal

Le détective Manasse, du service secret des États-Unis, attaché au département du trésor, aidé de quelques détectives locaux, a arrêté hier midi quatre étrangers, se disant Allemands, au moment où ils allaient commencer à forger des billets de cinq dollars américains.

La pierre lithographique, qui, au dire d'experts est un vrai chef-d'œuvre, ainsi que les billets, ont été saisis. Les quatre accusés sont: Paul H. Henderson, 81 Saint-Urbain, Fitz Mending, 95 rue Saint-Alexandre; Auguste Kamacker, 81 rue Saint-Urbain; Goldwick Santa, 95 rue Saint-Alexandre. Henderson, aussi connu sous le nom de Paul Lacke, est le chef de la bande.

Il y a deux mois, le chef Charpenier recevait un mot lui disant qu'un groupe d'individus étaient à Montréal, se préparant à forger des billets américains. Il télégraphia alors à Washington et on lui envoya le détective Manasse. Durant les cinq dernières semaines, les quatre individus n'avaient fait qu'errer ci et là dans la ville. Le papier acheté pour la fabrication des billets est un papier imitant, très bien celui du billet américain, dont les rainures de soie étaient faites à l'encre. Lors de l'arrestation, ils cherchaient un imprimeur. Ils ont comparu ce matin.

A NOS AMIS

"Le Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres, ouvrage soigné.

Cartes Professionnelles

AVOCATS BOUBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2979.

LEOPOLD BARRY LL.B. Avocat et Procureur Edifice Banque Ottawa, 224 rue d'Armes, Chambre 44.—Montréal

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation, — Rue Saint-Jacques.

ARTHUR GIBEAULT, B.A., LL.L. Avocat 54 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Désery, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOITE & TESSIER, Avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamoite, L.L.D., C.R., Camille Tessier, LL.B.

PATTERSON & LAVERY AVOCATS-PROCUREURS SUITE 111 180 ST-JACQUES

ANATOLE VANIER, B.A., LL.B. AVOCAT

GUY VANIER, B.A., LL.L. AVOCAT 97, rue Saint-Jacques, Chambre 76, Tél. Main 2632.

NOTAIRES BELANGER & BELANGER, (Léon et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. R. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

G. A. NORMANDIN NOTAIRE 205 Saint-Jacques. Tél. Main 8161.

A. E. Grandbois, LL. B. Notaire 62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

ARGENT A PRETER, ACHAT DE CRANCES R. Lalanne, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1860, Montréal.

ASSURANCES

Pour tous genres d'assurances, JOSPH H. TOUPIN, 253 Visitation

Dr M. LEMOINE 47 SHERBOURNE EST (Près Saint-Denis) Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx, etc. Tél. Est 4550.

DOCTEUR

J. Roméo Leduc 90 RACHEL EST Electrothérapie Rayons X

Traitements spéciaux: Neurasthénie, Épuisements, Rhumatisme, Rétrécissements, Pôls follets. Consultations: de 1 à 3 p.m., et de 7 à 9 p.m.

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chiropraticien-Dentiste, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037

LES MARCHANDS-DÉTAILLEURS

LE 9^{EME} CONGRES ANNUEL

A leur séance d'hier après-midi les marchands-détaillateurs discutent d'importantes résolutions. — L'une de ces résolutions a trait à la formation des sociétés coopératives. — Le congrès demande une exposition annuelle pour Montréal

AUTRE VOEUX

Hier après-midi l'Association des Marchands Détaillateurs de la Province de Québec tenait la deuxième séance de son 9^{ème} congrès annuel.

On y a soumis à l'assemblée les résolutions suivantes lesquelles doivent être adoptées aujourd'hui :

RESOLUTION No 1 — La présente Convention émet à nouveau le vœu de voir le Gouvernement de la Province de Québec établir un Bureau de Renseignements sous la surveillance d'un ministre de la Couronne afin de rendre la Législation Commerciale qui lui est soumise aussi utile et pratique que possible.

RESOLUTION No 2 — La présente Convention se déclare radicalement opposée à ce que le parlement fédéral accorde des privilèges spéciaux pour la formation de sociétés coopératives, ces institutions allant directement à l'encontre des intérêts des détaillants.

RESOLUTION No 3 — La présente Convention désapprouve les marchands qui pour attirer la clientèle distribuent encaissements ou cadeaux à l'achat de tous articles, ou emploient toute autre manœuvre de ce genre qui dénature la véritable fin du commerce ; elle se déclare nettement contre ce système et propose que copie de cette résolution soit envoyée au Bureau Fédéral à l'effet d'en adresser la teneur à tous les manufacturiers et commerçants qui ont adopté cette manière de procéder.

RESOLUTION No 4 — La présente Convention exprime l'opinion qu'il est du devoir et de l'intérêt du marchand détaillant de s'opposer à toute méthode qui tend à supprimer l'effort individuel dans l'industrie et le commerce, le procédé de diffusion de la marchandise par le détaillant étant le plus économique qui soit et celui qui offre le plus de garanties pour le public.

RESOLUTION No 5 — La présente Convention se déclare en faveur du maintien des prix des articles dits de "Marques", ce brevet commercial étant une garantie de qualité qui assure la satisfaction du public, et elle engage les commerçants à prêter leur appui aux manufacturiers procédant ainsi.

RESOLUTION No 6 — La présente Convention désapprouve tout mode de publicité qui est de nature à tromper le public et à l'induire intentionnellement en erreur sur la qualité que sur la quantité, la fabrication ou la provenance des articles qu'elle propose au public ; ce genre de réclame qui pare les produits de vertus qu'ils n'ont pas ne saurait être admis, et la Convention demande au Bureau Fédéral de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour faire respecter le public frustré par cette réclame déloyale et ne pas épargner ceux qui tombent sous les coups des sanctions du Code Criminel à ce sujet.

RESOLUTION No 7 — La présente Convention réclame la reconnaissance au Bureau Fédéral l'établissement d'un service de renseignements destiné à faire connaître aux membres de l'Association le nom et l'adresse des personnes qui ne payent pas régulièrement leurs fournisseurs, de façon à les mettre en garde contre toute pratique déloyale de leur part.

RESOLUTION No 8 — La présente Convention réclame au Gouvernement Fédéral sa demande d'organiser un Département de Commerce sur des bases semblables à celles du Bureau de la Commission des Chemins de Fer.

RESOLUTION No 9 — La présente Convention constate le double préjudice causé aux Marchands détaillants par les Colporteurs dans la Province de Québec : préjudice matériel en leur enlevant nombre d'affaires qui, sans cette concurrence, auraient dû leur passer par leur canal ; préjudice moral, en ce sens que les ventes faites par les colporteurs donnent rarement satisfaction et jettent le discrédit sur le commerce en général, prévenant le consommateur contre tous négociants sans distinction. En conséquence, elle désire que le Bureau Provincial soit invité à faire les démarches nécessaires auprès du Gouvernement Provincial pour faire augmenter le taux de la licence de ces colporteurs, et pour faire observer rigoureusement la loi des licences de la Province de Québec à ce sujet. Nombre de colporteurs se disent représentants d'usines et échappent ainsi à la taxe provinciale ; il conviendrait de les en frapper également, qu'ils soient accompagnés de leur voiture de marchandises ou non.

RESOLUTION No 10 — La présente Convention est d'avis que la loi Lacombe, dans les termes actuels, ne répond pas au but visé et qu'elle est une source d'ennuis et de pertes pour les créanciers ; il conviendrait donc que les officiers exécutifs provinciaux tenant compte des suggestions qui pourront être faites au cours de cette convention pour en redresser la forme, présentent un projet d'amendement à la session courante, si faire se peut.

RESOLUTION No 11 — La présente Convention trouve anormal que l'inspection des poids et mesures soit à la charge des marchands ; cette vérification destinée à protéger le public devrait incomber au trésor public. La convention émet le vœu que le Bureau Fédéral prenne les mesures nécessaires pour faire amender la loi fédérale dans le sens ci-dessus.

RESOLUTION No 12 — La présente Convention serait heureuse de voir se constituer un Comité Provincial nommé par l'Association des Marchands en Gros dans les diverses branches de commerce pour travailler parallèlement avec le Comité Provincial de l'Association des Marchands Détaillateurs du Canada, incorporé, à la bonne entente entre ces deux classes de commerce et à la cordialité de leurs relations. D'un commun accord, ces deux comités délimiteraient le champ d'action de chacune d'elles.

RESOLUTION No 13 — La présente Convention estime qu'il est de toute nécessité de pousser à la codification de nos lois commerciales ; les services que cette réforme rendrait au commerce seraient des plus précieux et c'est du devoir des marchands détaillants de faire tous leurs efforts pour y aboutir.

RESOLUTION No 14 — La présente Convention émet le vœu que le domaine législatif estime qu'il serait de toute justice d'établir une loi de faillite unanime et plus humanitaire. Il n'est pas équitable qu'un homme par suite de revers indépendants de sa volonté soit condamné pendant toute sa vie à payer sur son maigre salaire d'employé le taux de remboursement d'une faillite qui n'a rien de dés-honorant.

RESOLUTION No 15 — La présente Convention estime qu'au degré de développement où en est le Canada, une exposition annuelle serait un moyen incomparable pour faire connaître au monde entier le progrès fabuleux du Dominion et attirer une foule de visiteurs venus

LA CRÈCHE DE LA MISÉRICORDE

L'assemblée générale annuelle hier — Allocution de M. l'abbé Dupuis, aumônier de l'institution — Rapport de la secrétaire

Les Dames de la Crèche de la Miséricorde ont tenu hier après-midi leur assemblée générale annuelle. L'assistance était nombreuse comprenant au bas mot trois cents dames. Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal présidait. Monseigneur avait à ses côtés M. l'abbé Dupuis, aumônier de l'oeuvre, Mme O. L. Hénauld, présidente, Lady Lacoste, Mme J. L. Archambault, Mme Sévère, présidente de la Crèche Saint-Paul du Sault au Récollet, M. le Dr Arthur Ricard, surintendant, M. le curé Beaubien, M. le Dr de Cotrel, le R. P. Jodoin, O. M. I., et quelques autres.

Nous publions ci-après le rapport de la secrétaire de la Crèche de Montréal, qui est très satisfaisant. Mme Derome donna lecture du rapport de la Crèche Saint-Paul. Immédiatement après la lecture de ces documents importants, M. l'abbé Dupuis fit l'allocution suivante :

ALLOCUTION DE M. L'ABBE DUPUIS

Monseigneur, Les petits enfants de la Crèche ne savent pas encore parler. C'est avec bonheur que nous nous faisons leur interprète. C'est en leur nom surtout que nous vous souhaitons la bienvenue dans cette maison qui les voit naître et qui les abrite, et où nous travaillons à les secourir.

Le délicat poète de l'île Bourbon, Auguste Lacossade, a écrit ce vers mélancolique : "Sur le sol des bienfaits germe l'ingratitude." Hélas ! c'est l'expression vraie d'une triste constatation que nous faisons, sans cesse, autour de nous.

Nous voudrions écrire un traité : celui de la reconnaissance. Nous l'intitulerions la mémoire du cœur. Un chapitre entier serait consacré aux ingrats, et nous n'aurions pas de mois assez forts pour les stigmatiser.

Marc-Aurèle qui, malgré ses torts envers les chrétiens, fit souvent preuve d'une saine et sincère philosophie, avait dressé un registre où se trouvaient inscrits les noms de toutes les personnes qui lui avaient fait du bien. Il y revenait volontiers et s'instruisait pour l'avenir en relisant ces pages d'un passé si vite oublié.

C'est ce que nous faisons, tous les ans, Monseigneur. Nous dressons la liste de nos bienfaiteurs et nous proclamons leurs noms avec l'accent de la plus vive reconnaissance. Et je vois, avec joie, que cette tâche honorable a été dévolue, ce soir, à Madame (Dr) Bruneau, si dévouée à nos oeuvres de charité, et dont le père et la mère, Monsieur et Madame

des quatre coins de la terre. Le profit que retireront les marchands détaillants d'une telle manifestation n'est pas à mettre en doute, et leur association décidée de se joindre au mouvement en faveur d'une exposition internationale et à en appuyer le projet de ses suggestions personnelles.

SEANCE DU SOIR

Dans la soirée, une intéressante conférence fut donnée à 8 heures par M. Arthur Frederick Sheldon, sur la "Science de réussir en affaires".

Le programme d'aujourd'hui comprenait pour ce matin, à 10 h. 30 :

14. — Rapport des comités.

15. — Election et installation des officiers.

16. — La date et l'endroit de la prochaine convention.

17. — Remarques dans l'intérêt de l'association.

Le congrès se termine cet après-midi par la visite des délégués à la manufacture de la Canadian Consolidated Rubber Co.

Les visiteurs d'ont se rencontrer au bureau de la compagnie, 950 rue Notre-Dame Est, angle Papi-neau.

me Joseph Lamoureux, ont déjà tant fait pour la Crèche de la Miséricorde.

L'aumônier de la Crèche demanda ensuite au Dr Ricard de dire quelques mots. Le Dr Ricard, qui succéda à feu le Dr Lachapelle, déclara qu'il s'efforcera de marcher sur les traces de son dévoué prédécesseur.

Quelques autres médecins attachés à l'institution portèrent aussi la parole.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal clôtura la séance en faisant un éloge ému du Dr Sévère Lachapelle "qui fut à la fois le médecin des enfants et le médecin des pauvres. Toute sa vie fut une vie de foi et de dévouement. Il a laissé des oeuvres nombreuses qui toutes ont en vue le bien du public."

Sa Grandeur termina en offrant ses meilleurs vœux au successeur du Dr Lachapelle.

RAPPORT DE LA SECRETAIRE

Monseigneur, Ma Révérende Mère, Mesdames, Messieurs,

Nous voici encore réunis, en cette chère maison de la Miséricorde, pour rendre compte des travaux de l'Association des Dames Patronnes de la Crèche, au cours des douze derniers mois.

Et il semble qu'il manque quelque chose à cette fête de famille, quelque chose de toujours fidèle au rendez-vous de la charité, — viendra-t-il encore cette année ? Hélas, non ! C'est le docteur Sévère Lachapelle. Il dort maintenant son dernier sommeil au cimetière. Ah, sur combien il aimait à assister à nos assemblées, — et l'on écoutait toujours avec charme et profit sa parole forte et convaincante. Frappé subitement, en pleine rue, alors qu'il se rendait là où l'appelaient ses devoirs professionnels, il est mort, sur la brèche, les armes à la main, après avoir reçu, avec une foi admirable, tous les secours de notre sainte religion. Le docteur Lachapelle n'a pas été seulement l'assidu et l'intelligent surintendant de la crèche, — il en a été l'apôtre, l'apôtre. C'est pourquoi nous ne saurions trop entourer sa mémoire de vénération et de gratitude. Un service solennel a déjà été chanté par Monsieur l'abbé Dupuis, en la chapelle de la Miséricorde ; et longtemps encore de ferventes prières s'élèveront au ciel pour le repos de cet homme qui aimait à s'appeler le grand papa des pauvres petits abandonnés.

Plusieurs autres amis de l'oeuvre sont disparus au cours de cette année. Citons Mesdames Oscar Fauteux, Victoria Aubry, L. J. Gauthier, C. Kingsley, E. Lussier, T. Lessard, J. B. Longpré, P. E. Mount, Edouard Saint-Denis, et Madame Hormisdas Laporte, l'une de nos anciennes présidentes.

Nous avons aussi à enregistrer plusieurs mortalités parmi les Patronnes et Gouverneuses de la Crèche : M. Philorum Lamontagne, trésorier des patrons, M. Joseph Cotrel, Eugène Guay, Léonidas Villeneuve, l'honorable Alphonse Desjardins, M. Joseph Comte qui a légué \$2,500 aux bonnes religieuses de la Miséricorde, M. le curé Timothée Kavanaugh, qui a légué expressément \$400 à l'oeuvre de la Crèche.

Au point de vue financier, l'année a été plus prospère que les précédentes. L'Association des Dames Patronnes a pu réaliser le montant de trois mille cinq cent soixante-onze dollars (\$3,571). La forte somme vient du Petit Bas de Noël, soit treize cent cinquante-trois dollars (\$1,353). Monsieur H. Hénauld, notre dévoué président, s'est surtout consacré à cette oeuvre et ses louables efforts ont été couronnés de succès. Vient ensuite la recette de notre soirée annuelle à l'Université Laval, soit six cents dollars. Comme les années passées, M. l'abbé Dupuis en a été l'organisateur. Malgré ses nouvelles fonctions de Visiteur des Ecoles, notre actif aumônier nous a donné plusieurs conférences, et à sa demande, M. le chanoine Lesauve, prédicateur du carême à Notre-Dame, s'est chargé de la causerie littéraire à l'Université Laval. Monseigneur l'archevêque de Montréal, Monseigneur Bruneau, évêque de Nicolet, Mgr Roy, Vicaire général du diocèse, ont bien voulu honorer cette séance de leur présence. La partie musicale a été remarquablement bien rendue par Mmes Jeanne Jarry, J.-A. Savignac, C.-A. Desmarais, Mlles Marcelle Robert, Anne-Marie, et Béatrice Deschamps, Corinne Lemire, et M. J. J. Goulet et Paul-G. Ouhaet. A tous nous disons un cordial merci.

Le Denier National est l'oeuvre de notre Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste qui a déjà fait tant de bien au sein de notre population.

Notre part, cette année, a été de neuf cents dollars. Ajoutons que c'est un joli denier. Nos Dames Patronnes ont droit à nos plus vifs remerciements.

La contribution annuelle a rapporté cent cinquante dollars. Mais lorsque l'on songe qu'il y a plus de sept cents Dames Patronnes, "on s'aperçoit vite que plusieurs ont oublié de payer la somme modique de un dollar. Les tronc disséminés, ça et là, à travers la ville, ont rapporté trois cents quarante-trois dollars.

Deux lits viennent d'être fondés par M. J. A. Richard et Joseph R. Martin. Espérons que ces généreux donateurs auront des imitateurs.

Et que ce sont ces quelques milliers de piastres quand on les met en regard du chiffre énorme des dépenses. Nous supplions respectueusement les Pouvoirs Publics d'augmenter encore les trop faibles subsides octroyés à notre oeuvre.

Quatre nouveaux stérilisateurs ont été installés au laboratoire au prix de mille dollars. Nous remercions le docteur René de Cotrel, médecin de la Maternité, qui a bien voulu souscrire cent dollars pour l'oeuvre du laboratoire.

Le regretté docteur Lachapelle est un digne remplaçant dans la personne du docteur Ricard, dont le dévouement nous est acquis depuis longtemps. Ses adjoints sont Messieurs les docteurs Raoul Masson et Stéphane Langvin. Ces représentants officiels de la science médicale ne méritent rien afin d'enrayer le terrible fleau de la mortalité infantile et ils sont énergiquement secondés par les religieuses diplômées et les infatigables et vigilantes gardes-malades.

Monseigneur, nous voyons en ce moment, tous près de Votre Grandeur, la nouvelle supérieure générale des Soeurs de Miséricorde, la Révérende Mère Saint-Hilaire. Son nom, uni à celui de l'assistance générale, Mère

Advertisement for 'L'Université des Pauvres Gens' featuring an illustration of a woman reading and text about social education and support for the poor.

Advertisement for 'INSTITUT GAUBE' located at 193 Ave. Mont-Royal, Ouest, specializing in various medical conditions like cancer and rheumatism.

Advertisement for 'TROIS PETITS LIVRES QU'IL FAUT LIRE' by Léon Lorrain, available at 'Le Canadien-Nord' and other bookstores.

Advertisement for 'L'Essayer c'est l'adopter' and 'Le Tabac Clubmen' with contact information for the tobacco company.

Large advertisement for 'Mgr FORBES ÉVÊQUE DE JOLIETTE' featuring a portrait and promotional text for 'Le Devoir' newspaper.

Notre Page Feminine

Lettre de Fadette

Pour aimer la nature, il faut sentir qu'elle a en réserve des secrets adorables et chercher à les deviner sans les notes de l'éternel concert, s'appliquer à les voir dans les tableaux lumineux ou sombres, variés à l'infini, qu'elle crée sans cesse pour nos yeux trop souvent distraits.

C'est un fait que les natures triviales n'aiment ni les champs, ni les fleurs, ils n'ont jamais écouté le vent, et les nuages ne leur ont jamais rien dit! Et en général, ceux qui n'aiment point les bêtes ne sont point tendres pour leurs semblables.

Quand un être humain est en communion réelle avec la nature, il sent qu'elle se fait écho de nos joies et de nos douleurs et plus jamais il ne se sent tout à fait seul, car, pour ceux qui l'aiment, elle est une merveilleuse éocatrice, et elle fait éclore dans le gris monotone du labeur quotidien de ces sentiments indicibles qui sont comme le sourire de l'âme et de caresses de Dieu: ils nous rendent vaguement plus vaillants et meilleurs.

Où il n'est pas besoin d'être très instruit pour subir dans toute sa douceur l'influence bienfaisante de la bonne nature. Il suffit d'avoir une âme délicate, et Dieu sait s'il y en a de par le monde, des âmes exquises qui se cachent sous les apparences les plus humbles.

Je revois ce soir, dans un souvenir attendri, une petite couturière un peu infirme, mince et pâle comme un cygne, dont les doigts de fer fabriquaient des petites merveilles d'élegance qui paraissaient absorber toute son attention. Un jour l'entrevois son âme: elle préparait un essuyage, je feuilletais, sans le regarder, un livre qui ornait la table de son petit salon. Une fleur sèche s'envola des feuilletés agités, je la saisis au vol; prompte, elle s'en empara, la remit pieusement dans le livre et moi je la plaçai sur un rayon voisin à l'abri des profanations, car je venais de comprendre mon indiscretion involontaire... cette petite chose morte, je n'aurais dû ni la voir, ni la toucher, elle évoquait pour la pauvre petite des fantômes chers, des souvenirs sacrés, et l'émotion de l'enfant pâle me remuait aussi.

Elle m'intéressa: je l'observai, je l'approchais peu à peu et je lui découvrais une petite âme de poète. La grâce de son travail, c'était le reflet de sa grâce intérieure.

Car, Dieu merci! La poésie n'est pas le trésor exclusif des seuls privilégiés qui créent l'harmonie des vers. La poésie est partout où nous savons la mettre. Ce qui fait le charme des choses, ce sont les impressions qu'elles évoquent et les liens mystérieux qui les rattachent au passé et les reliait à l'avenir.

Envions ceux qui se laissent griser par l'odeur des foins mûrs, qui entendent la plainte triste des feuilles qui pleuvent dans un froissement si doux, qui se laissent bercer par toutes les voix du vent que n'entendent pas les distraits, et qui, en suivant la course des nuages, cherchent le mot de la grande énigme qui nous enferme dans son mystère. Ce sont les heureux de la terre!

FADETTE.

Femmes seules

J'ai eu connaissance d'un essai tenté il y a une dizaine d'années par quelques célibataires qui avaient voulu créer à Paris un centre de réunions pour les femmes seules, un cercle.

Le décor était charmant: vastes appartements dans un beau quartier; de l'élegance; de la coquetterie; une atmosphère aimable. Mais on n'y trouvait que des femmes déjà mûres, mal mariées, séparées, divorcées, abandonnées. La jeunesse n'y venait point; cependant elle s'y fit quelquefois amusée. Je ne sais pas, par exemple, si elle eût tiré profit des enseignements qui y étaient donnéement distribués. Toutes ces dames professionnelles le plus profond mépris pour l'homme oppresseur, et leur exaltation n'avait point de limites. Quels extraordinaires discours retentirent au milieu de cet aréopage! On y entendit les leçons d'une dame très savante qui démontrait l'origine végétale de l'humanité, qui préchait les avantages du mariage et qui commentait les psaumes de David selon de mystérieuses traditions. A l'en croire, le roi-poète était une femme. Et tous les grands rôles de la Bible avaient été tenus par des femmes, des matriarques. La puissance féminine était à l'origine des progrès les plus merveilleux de la race humaine. En ces temps fort lointains, la femme gouvernait et régnait sur les hommes qui, d'une nature plus grossière se contentaient de cultiver la terre, de construire les maisons, de dompter les animaux. On les employait aux rudes besognes pour lesquelles ils sont nés. Mais la femme avait malheureusement abusé de son pouvoir, et les hommes comprirent qu'inférieure en intelligence, ils possédaient pourtant la supériorité de la force. Ils se révoltèrent sur les instigations de Salomon qui, par hasard, n'était pas une femme et les vainqueurs reconnaissent l'honneur du nom de "Sage".

Et les vieilles dames qui composaient l'auditoire hochaient la tête en soupirant vers leur grandeur passée.

Mais l'une d'elle émit un doute. Je revois son long visage sévère encadré de bandeaux gras et des brides noires de sa capote.

"Si David était une femme, que faites-vous, Madame, de Bethsabée? Il y eut un silence anxieux. Enfin la conférencière prononça d'une voix ferme:

"Bethsabée, Mesdames, est une talonne de plus que les hommes ont inventé!"

Aux réunions intimes du soir, le crochet ou l'aiguille à tapisserie à la main, ces dames esquisaient des projets d'organisation qui tendaient tous à résoudre le problème de vivre seules en dépendant moins. La plus entreprenante et la plus vaillante, et celle qui détestait le plus vigoureusement les hommes, avait jadis cruellement souffert des dédains de son mari. Elle avait la plus jolie tête du monde, fine, régulière, de grands yeux noirs et une sourire éclatant sous des cheveux moussus parrés de givre. Mais, par une déplorable étourderie, la nature avait posé cette tête exquise sur un corps de grandier aussi lourd qu'embrasé. Cela nous expliquait qu'elle ne voulait, les hommes ne lui eussent offert aucune occasion de leur exprimer son mépris transcendant ou de se laisser aller à des sentiments plus tendres. Mais cette explication qui nous suffisait n'avait sans doute jamais pénétré son esprit. Elle ne voyait que sa figure; et elle ne pardonnait pas aux misérables hommes de ne l'avoir persécutée que par leur absence de persécution.

Elle avait entrepris de ressusciter l'ancienne abbaye de Longchamps et son chapitre de chanoinesses. Les chanoinesses modernes eussent été recrutées parmi les veuves, les divorcées, les demiseselles, jeunes ou vieilles, sur la présentation de deux personnes honorables. Chacune d'elles eût versé environ deux cents francs par mois; et les devis minutieusement établis assuraient que cinquante pensionnaires suffiraient à maintenir le train somptueux de la maison. Les plans de l'établissement étaient déjà dressés, Mme X. avait fait mesurer des terrains sur la lisière du Bois de Boulogne. Elle dépendait une étrange activité autour de ce projet grandiose; mais

LE SOIR DANS LES VITRES

C'est Octobre qui s'en revient avec le Soir: Frères pensifs, ils reviennent de compagnie S'installer dans la chambre et devant le miroir Dont la clarté prolonge un éclat qui les nie; Frères lointains, envers lesquels ont eu des torts Qui rapportent un peu de fleurs des jardins morts Pour les intercaler dans les fleurs des tentures, Les tentures de demi-deuil de la Toussaint. C'est le soir, c'est Octobre; une cloche se plaint S'agitant confusément à des cloches futures Dont la tristesse en pleurs dans notre âme est déjà! Le soir s'installe et rien de précis ne subsiste; Octobre aussi s'installe et nous revient plus triste Depuis tous ces longs mois où seul il voyagea Durant l'année, à la recherche de notre âme! Il la retrouve enfin, et doucement la blâme, De l'avoir attendu pour faire accueil au soir, Et qu'elle soit encore si profane aux approches De la Toussaint qui vient par un chemin de cloches... Alors Octobre, auprès du Soir, songe à s'asseoir; Et notre âme s'explore en voyant, face à face, Ces deux hôtes causer de sa mort à voix basse!

GEORGES RODENBACH.

PIMBÈCHE

Il suffit de voir Mademoiselle Lucile faire son entrée, derrière sa mère, comme l'auguste vaisseau derrière l'humble remorqueur, cela suffit pour concevoir que dans l'univers elle est un être unique. Elle dit bonjour avec supériorité, s'assied en majesté, regarde avec génie le bout de ses bottines, ou contemple d'une manière distinguée les régions aises au-dessus des têtes de ses voisins. Elle veut dire, comme si elle le criait: "Moi, je ne suis pas moi, je révis; qu'importe le reste?" L'humanité se compose de deux catégories d'êtres: l'une, l'aristocratie, qui est Mademoiselle Lucile, et l'autre, la plèbe, qui est ce qui n'est pas elle.

La coquetterie

N'EST-ELLE PAS TOUJOURS BLAMABLE?

Je pourrais citer des noms autorisés: nul n'ignore les mots de saint François de Sales: "Je voudrais que ma dévotion fut la mieux habitée pourvu qu'elle fût la moins pompeuse et la moins affectée. L'élegance et le bon goût apportés à la toilette ne sont pas la vanité."

Je n'aime pas les problèmes incertains: je dirai donc que la vanité n'est un défaut, que la coquetterie n'est pas une vertu, mais qu'elle peut trouver place dans une âme noble, droite, pure, sans l'éloigner de l'idéal chrétien.

Il est dans le monde des âmes placées dans une haute sphère sociale, et qui, au milieu du tourbillon mondain auquel elles ne peuvent pas se dérober, jettent une somme immense de lumière et de beauté. Pourquoi voudrait-on que Dieu, la religion soient incompatibles avec les exigences mondaines?

Certaines jeunes filles élevées pieusement, peuvent suivre une voie écartée où nul écho mondain ne se répète, d'autres au contraire ne peuvent se soustraire aux bruits extérieurs; elles pratiquent les mêmes exercices religieux avec mille difficultés, elles se gardent pures, pieuses sous des apparences coquettes, et si pour quelques-unes elles sont un sujet de critique, pour beaucoup d'autres cette piété large et profonde qui va droit vers Dieu est une justification profitable. C'est pour ces âmes là que j'admets la coquetterie. On m'a accusé d'avoir, dans un article récent, encouragé la coquetterie. Je m'en défends, et je crois que certaines vertus manquent de bienveillance.

Frécher le bien à autrui, c'est s'apercevoir justement combien on est loin de l'idéal, de la perfection qu'on rêve, mais c'est aussi être plus près de Dieu, car nous lui murmurons alors avec un amour profond et une humilité véritable: Mon Dieu, je suis faible, mais je vous adore et je veux le bien, protégez-moi.

Lucienne KERVARS.

Comment rester jeune

Évitez l'ennui, la précipitation et l'excitation.

Apprenez à avoir de l'empire sur vous-même. La colère amène vite les rides.

Soyez tempérant. La modération ne s'applique pas seulement à l'estomac. Le surmenage sous toutes ses formes vieillit avant l'âge.

Aimez le grand air. L'air frais n'est pas seulement une bonne chose, mais une nécessité si l'on veut rester jeune. Dormez beaucoup. Rien ne ride la figure comme des nuits d'insomnie.

Ne vous mettez pas personnellement dans la gêne pour sauver les apparences.

Choses concernant la cuisine

Du sel et du vinaigre ajoutés à l'eau dans laquelle on fait bouillir du poisson servira à blanchir et à durcir ce poisson. Une cuillerée à thé d'huile de lin ajoutée au vinaigre dans deux pintes d'eau sont la quantité requise.

Les pâtés faits de haddock frotté, légèrement désalé, sont délicieux. Ils doivent être mélangés de patates pilées.

Saupepourez assez de farine pour la sauter sur le fond de la friture après que le rôti est chaud. N'asséssez pas ou ne mettez pas d'eau avant qu'elle soit chauffée partout. Alors vous aurez une délicieuse brunie.

Pour réchauffer les biscuits. — Glissez-les dans un sac de papier et laissez dans un fournal jusqu'à ce qu'ils soient chauds; ils seront alors exquis et frais.

Si vous mettez une cuillerée de lait dans l'eau dans laquelle vous faites bouillir des vieilles patates, cela les empêchera de devenir décolorées.

Après avoir pelé des pommes pour une salade ou pour un autre usage où il est important que les pommes restent blanches, mettez-les dans l'eau froide.

Le riz mélangé aux fruits fait un dessert succulent. Quand le riz est bouilli tendre, ajoutez-y de la chair d'orange, des tranches de bananes et quelques cerises en boîtes. Mettez dans un moule pour faire devenir ferme. Quand froid, mettez dessus des macarons en poudre et servez avec de la crème fouettée.

On dit que les légumes cuits au bain-marie sont plus nutritifs que ceux bouillis à la façon ordinaire.

Le pain frais peut être coupé aussi facilement que le vieux en faisant chauffer le couteau dans l'eau chaude.

Pour faire de la salade aux patates, mixez très bien le sel avec vos patates hachées avant d'y mettre l'apprêt.

Si l'on veut amollir promptement la gélatine, on verse de l'eau froide

N. G. Valiquette
771-477 ST. CATHERINE ST. EAST

Si vous désirez un appartement chaud et confortable, choisissez une fournaise de grandeur appropriée

La proportion de chaleur que peuvent donner ces fournaises, est sans contredit extraordinaire, et c'est pourquoi vous devez user de votre jugement en faisant l'achat. Tout dépend de la grandeur de votre maison et trop de chaleur est aussi dangereux que pas assez. Pour obvier à cet inconvénient, et comme la grandeur varie, laissez-nous savoir la dimension de votre logement et nos vendeurs qui ont l'habitude et l'expérience voulue, vous donneront la grandeur appropriée. Il ne vous en coûte pas plus, et cependant cela en vaut dire très long sous le rapport du bien-être de votre famille.

Ces fournaises ne sont pas dispendieuses

La vignette ci-dessus représente exactement notre jolie fournaise, tout à fait convenable pour halls et passages, mesure 43 pouces de hauteur et 13 pouces de diamètre. Elle a une capacité pour chauffer un logement de cinq appartements. Prix... **\$10.39**

Fournaises Québec, No. 3, No. 4, No. 5, à \$6.75, \$7.65 et... **\$8.75**

Fournaises Québec avec deux ronds, à... **\$8.75**

Fournaises Québec avec quatre ronds et un large fourneau, largeur 10 pouces, hauteur, 12 pouces, profondeur 20... **\$15.25**

Ce Poêle en Acier \$23.00---aimé des Ménagères Comme étant le Meilleur en Ville

Ce poêle ne vaut pas moins que \$32.00. Toutes les ménagères qui l'ont acheté en font le plus grand éloge et le déclarent incomparablement trop petit ne lui rend pas justice. Les garnitures, la porte du fourneau et celle du tiroir à cendres sont nickelées. Possède six ronds, grille Duplex, réchaud. Fait spécialement pour les cuisines, de dimension moyenne... **\$23.00**

L'Ami de la Ménagère

Rien de plus étonnant qu'un poêle qui chauffe mal et ceci est la plupart du temps la faute du fabricant. Tous les poêles que nous vendons portent la double garantie, celle du fabricant et la nôtre. En achetant ce poêle vous aurez tout l'agrément que vous attendez de lui, en plus de son apparence et de sa solide construction.

Poêles en acier de **\$23.00** à **\$65.00**

Poêles en fonte de **\$18.98** à **\$45.00**

75 Paires de Couvertes

PURE LAINE --Très grandes valent \$5., vendredi p. \$3.39

Un second lot de nos BELLES COUVERTES PURE LAINE sera mis en vente demain matin au prix déjà annoncé. Longueur 80 pouces, largeur 56 pouces, pesant 5 livres. Magnifique valeur de \$5.00. **\$3.39**

Autres couvertes, 7 livres, 68 x 56, **\$4.98**

Régulier \$6.75, 8 livres, 72 x 56, **\$5.59**

Régulier \$7.75, pour... **\$7.98**

N. G. VALIQUETTE Limitée, 477 Ste-Catherine Est.

POÈME EN PROSE

MATERNITÉ

Vous grandissez trop vite, o nos amours! Trop vite vous quittez nos bras, vous échappez à nos tendresses; trop tôt vous prenez la vie pour toujours!

Déjà vous chevez que je roulais hier en boucles sur mes doigts, couronnent votre front; déjà vos bras qui se nouaient autour de mon cou pour m'enlacer à vous, se tendent vers l'inconnu; déjà, vous cherchez ailleurs que dans mes yeux le reflet de vos yeux.

Ne dénoncez pas si vite votre étreinte, ne détournes pas si tôt vos regards... Vous êtes nos soutiens, frères menottes qui vous étreignez à notre faiblesse; vous êtes notre sauvegarde, clairs regards qui lisez dans nos courages. Vous disparus, nos bras déchargés retombent dans la lassitude, nos yeux pleurent sur le berceau vide, et voilà que notre âme est vite comble.

Vous avez pitié de vos mères et voulez leur demeurer. Mais vous ne leur rendez pas les tout petits que berçait leur amour... Et quand votre pitié pose sur mon cœur votre tête chérie, je cherche en vain l'enfant qui se blottissait dans mes bras jaloux où tenait son univers, où l'enfermait le mien.

C'est la loi: les petits grandissent, et les mères vides, secoués par les vents, battus par les orages, savent toute la détresse et toute la mélancolie des choses... Vous grandissez trop vite, o nos amours, et vos mères en vain cherchent après vous le baiser des lèvres pures qui affaite tout amer et tout désir.

P. B.

Quelques pensées d'une vieille fille.

La masculinité couvre une multitude de péchés.

La conscience de l'homme comme sa fête, ne l'ennuie et ne lui fait mal que "le lendemain".

Si les hommes succombent si souvent aux tentations, c'est que leur grand plaisir est de les chercher.

Il n'y a qu'un homme supérieur pour avoir à sa femme qu'il peut se tromper qu'il ne le soit.

L'homme ressemble au chat: pour suivez-le, il s'enfuit; feignez de l'ignorer et il vient ronronner à vos pieds.

Helen ROWLAND.

Comment rester jeune

Évitez l'ennui, la précipitation et l'excitation.

Apprenez à avoir de l'empire sur vous-même. La colère amène vite les rides.

Soyez tempérant. La modération ne s'applique pas seulement à l'estomac. Le surmenage sous toutes ses formes vieillit avant l'âge.

Aimez le grand air. L'air frais n'est pas seulement une bonne chose, mais une nécessité si l'on veut rester jeune. Dormez beaucoup. Rien ne ride la figure comme des nuits d'insomnie.

Ne vous mettez pas personnellement dans la gêne pour sauver les apparences.

Les étrangers qui viennent se marier en Ontario

Brockville, Ont., 16 — Un jeune couple d'Adams, dans l'Etat de New-York, Jos. A. Pester et Edna Putnam ont été les premiers à s'épouser conformément avec la nouvelle loi sur le mariage, laquelle oblige les Américains qui veulent convoler dans Ontario à annoncer l'événement pendant trois semaines consécutives dans un journal local.

A l'Hôtel-Dieu

Le mardi, 14 octobre, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, une jolie fête avait lieu, à l'occasion de la collation de diplômes de gardes-malades accordés à mesdemoiselles Noël et Gagnon.

Ces deux jeunes filles viennent de terminer, après de brillants examens, leurs cours d'infirmières, et quittent, pour la pratique, l'École des gardes-malades de l'Hôtel-Dieu, où elles ont passé trois années de labeur.

Félicités et encouragements par les dames religieuses et les professeurs de l'institution, ces jeunes filles ont été décorées de la "Croix Rouge", marque de science, de dévouement et d'abnégation, vraies qualités de la garde-malade, si recherchée de nos jours.

Le soir, un joli souper intime, donné en l'honneur des deux diplômées, fut servi dans la salle de l'École. Trois des anciennes diplômées y assistaient. Après le souper, joli programme musical. Cette date du 14 octobre sera mémorable dans les annales de l'École des gardes-malades de l'Hôtel-Dieu, car elle marque une union plus intime entre les anciennes diplômées et leurs plus jeunes compagnes.

Ajoutons nos félicitations à celles que les dames religieuses, les médecins de l'Hôtel-Dieu, et les plus jeunes gardes-malades ont exprimées à mesdemoiselles Noël et Gagnon.

Celles-ci s'établissent à Montréal même, où elles ont tout de suite pris la pratique de leur état.

(Communiqué).

Association Professionnelle des Employées de Bureau

L'inauguration des cours du Rév. Père Plantier, pour les membres de la Fédération Nationale, sous les auspices des Employées de Magasin, s'est faite dimanche, le 12 octobre courant, au Monument National.

Une foule nombreuse et sympathique de dames et de jeunes filles se pressait pour entendre le Père Plantier, sociologue d'une science profonde, à la parole facile et convaincante. Il nous a parlé avec un charme égal, du "Rôle de la Femme" dans une société normale, au foyer, dans une société tourmentée, et la lutte pour la vie.

Quiconque a entendu le Père Plantier une fois, voudra l'entendre encore. Aussi toutes sont invitées à venir chaque dimanche assister à cette source de connaissances sociales si pratiques. Qu'on veuille bien prendre note que ces cours sont absolument "gratuits".

Les cours d'art culinaire sont en voie de progrès, et les cours d'anglais sont commencés cette semaine. On peut encore s'inscrire en s'adressant immédiatement à la Présidente, Est 1220 ou le soir, Est 3296.

La Secrétaire.

Nos recettes

III GELÉE DE TOMATES

Ouvrir une boîte de tomates conservées, mettre le contenu dans une casserole avec 1 petit morceau de piment, 1 feuille de laurier, 1 petite carotte tranchée, 1 oignon pilé de 3 cubes de gelée, 1 branche de thym, 1 feuille de saure et quelques dés de jambon ou de bacon; laisser cuire 1 heure; passer au tamis fin, ajouter 1 pinte de bon bouillon, laisser cuire de nouveau 5 à 10 min; retirer du feu, ajouter 2 c. à table de gélatine par pinte de jus. Faire prendre dans de petits moules passés à l'eau froide.

IV-BAGATELLE

Placez dans le fond d'un plat large et profond les tomates, la bagatelle, le cresson, les biscuits ou de gâteaux coupés en carrés de 2 pouces, attendez sur ces gâteaux quelques cuillères de salée de pommes, puis mettez

POLITIQUE ETRANGERE

CHOSSES MEXICAINES

Les diplomates étrangers réunis dans la capitale du Mexique discutent la situation.— L'attitude du président Wilson et du secrétaire d'état Bryan.

Berlin, 16. — Le département de la guerre a donné des instructions pour que le navire de guerre "Vineta" se dirige vers le Mexique, où il rencontrera le croiseur "Hertha" de la marine allemande.

A WASHINGTON

Washington, 15. — Washington n'a plus confiance au président Huerta, pour le rétablissement de la paix au Mexique, maintenant que ce dernier a érigé un régime de dictateur en accordant les pouvoirs législatif et exécutif. Le mécontentement s'étend dans la république et les constitutionnalistes vont en profiter pour reprendre l'offensive dans la guerre qu'ils livrent à l'armée fédérale.

A la clôture des bureaux du département d'Etat, ce soir, les membres du personnel ont déclaré qu'ils n'avaient reçu aucune nouvelle des négociations qui ont lieu présentement dans la capitale du Mexique. Le président Wilson et M. Bryan redoutent quelque nouvel acte arbitraire de la part de Huerta. Il y a trois mois qu'ils s'offrent au gouvernement Wilson, pour éclaircir la situation. D'abord le gouvernement américain pourrait organiser une grande démonstration de l'armée de terre et de la marine, pour intimider le Mexique. Seulement le président Wilson et ses conseillers sont d'avis que les moyens pacifiques ont plus de chance de réussir.

Le second moyen qui s'offre aux Etats-Unis est que le gouvernement demande de nouveau et avec insistance l'élimination du président Huerta aux prochaines élections. Le motif à invoquer est que les Etats-Unis veulent aider les Mexicains dans le rétablissement de la paix à travers leur république. Si l'administration actuelle ne veut pas accéder à cette demande, les Etats-Unis sont en droit d'offrir leur appui aux constitutionnalistes du nord.

Le troisième moyen consiste dans la cessation absolue des relations entre les deux républiques. Le secrétaire d'Etat Bryan a quitté Washington ce soir pour Waterloo, Iowa. Avant son départ, il a déclaré qu'il ne croyait pas que le gouverne-

ment serait appelé à agir avant quelques jours. L'envoyé par l'Allemagne d'un second croiseur sur les côtes du Mexique, de même que la conférence des ambassadeurs qui se tient actuellement à la capitale n'ont pas fait naître de nouveaux commentaires dans les cercles officiels. On croit cependant que c'est un indice que les puissances européennes ont l'intention de forcer le Mexique à faire disparaître le régime actuel de troubles et de dissensions.

Le général Maas, l'officier fédéral mexicain qui fut arrêté en traversant le territoire américain pour se rendre de Piedras Negras à Nuevo Laredo, a été mis en liberté provisoire. On ne croit pas que le gouvernement Huerta fasse des représentations à Washington pour cette arrestation.

DEUX BATAILLES

Mexico, 16. — Des rapports officiels reçus ici donnent un récit détaillé de deux batailles dans lesquelles une centaine de rebelles auraient été tués. Soixante-quatre rebelles ont péri dans une rencontre près de El Potero. La cavalerie de l'armée fédérale a poursuivi les fuyards. La seconde bataille a eu lieu lundi dans la vallée de El Carmen, au nord de Monclera, dans la province de Coahuila. Quarante partisans de Carranza ont perdu la vie. L'armée des rebelles forte de cinq cents hommes, attaqua un détachement de l'armée fédérale, qui fut secouru à temps.

COMLOT CONTRE DIAZ

La Havane, 15. — Le gouvernement de Cuba a été averti que des conspirateurs mexicains attendaient l'arrivée en cette ville du général Félix Diaz, pour l'assassiner. Le général Diaz, qui est candidat à la présidence du Mexique, restera peut-être ici pendant quelque temps, vu les complications des affaires dans la capitale de son pays.

LE TARIF AMERICAIN

Le gouvernement américain décide de suspendre la mise en vigueur du rabais de 5 p. c. de la clause concernant les importations.

Washington, 16. — Les instructions envoyées à tous les percepteurs de douanes, ordonnant de suspendre le paragraphe J, sous-section 7, de la loi du tarif, qui accorde un escompte de 5 pour cent des droits sur toutes les marchandises importées sur navires américains.

M. Hamelin, sous-secrétaire du trésor, qui est chargé du service des douanes, ni aucun autre fonctionnaire n'a voulu donner une explication au sujet du droit de l'administration d'ordonner la suspension d'une partie de la loi adoptée par le Congrès.

Le seul autorité citée par les leaders de la chambre pour justifier l'action du président se trouve dans ces mots: "Rien dans cette sous-section ne devra être interprété comme abrogeant ou affectant en quoi que ce soit les dispositions d'aucun traité conclu entre les Etats-Unis et l'une quelconque des nations étrangères".

Certains fonctionnaires inférieurs du département du trésor disent que le pouvoir du président de suspendre l'application de cette remise de cinq pour cent se trouve dans cette clause; qu'il était clair que la section ne serait pas mise en vigueur sans désavantage pour quelque nation étrangère, tant qu'elle n'aurait pas obtenu une interprétation claire de la loi; et que le seul moyen de s'assurer que les stipulations des traités n'étaient pas affectées était de suspendre l'ap-

plication de la clause en attendant que le procureur-général l'eût étudiée. Les autorités constitutionnelles, ici, cependant, disent que le moyen le plus régulier d'obtenir une interprétation de la loi est de l'appliquer et de laisser une autre nation qui croit que ses droits ont été violés, porter l'affaire devant les tribunaux.

On admet à la Maison Blanche que le président n'avait pas étudié la phraseologie de la section quand il a signé le bill; que l'auteur du paragraphe avait expliqué ses intentions et que le président n'a revu le texte pour voir si ses intentions étaient clairement exprimées.

On admet maintenant que la clause en question est susceptible de deux interprétations différentes.

D'après une interprétation, les marchandises expédiées sur des navires américains bénéficieraient du rabais, sauf quand elles viennent d'un pays qui a un traité commercial avec les Etats-Unis, auquel cas les navires étrangers et les navires américains bénéficieraient du rabais.

D'après l'autre interprétation, ni les navires américains ni les navires étrangers ne bénéficieraient du rabais dans les cas où des traités existaient.

L'administration attend maintenant que le procureur-général vienne. En attendant l'application de la clause est suspendue.

ETATS-UNIS

Le verdict dans l'affaire Sulzer

Il sera rendu ce soir.—Ce à quoi l'on s'attend.

Albany, 16.—Il est probable que le sort du gouverneur Sulzer sera connu ce soir. La "Court of Impeachment" n'a pas encore terminé ses délibérations. Elle se réunira aujourd'hui et le vote final sera pris. La décision des juges est presque arrêtée, car au lieu de rester à discuter la cause, ainsi qu'ils en ont l'habitude, les sénateurs se sont hâtés de gagner leur demeure.

On ne sait pas si la cour rendra un verdict de culpabilité sur les articles 1, 2 et 6 de l'acte d'accusation. Ces articles ont trait aux spéculations de M. Sulzer. La défense a présenté une motion, dans le cours du procès, demandant à la cour de supprimer ces articles, mais il paraît que les juges ont décidé de rendre un verdict d'innocence ou de culpabilité sur ces articles comme pour les autres. Chaque juge pourra demain donner le vote qu'il voudra, sans s'occuper du vote qu'il a donné à discuter la cause, ainsi qu'on ne lui donne satisfaction il démissionnera.

Il y avait un autre point à régler dans l'acte de mise en accusation. Il s'agissait de savoir si l'article 4 serait modifié de façon à pouvoir faire entrer dans le dossier les témoignages rendus par Duncan W. Peck et Henry L. Morgenthau. Après une séance de cinq heures, les juges ont décidé de faire entrer le témoignage Peck sans modifier l'article 4. La cour a tenu une courte séance publique afin de faire connaître sa décision sur ce point. On sait que le témoin Peck a accusé Sulzer d'une offense qui n'était pas incluse dans l'acte d'accusation original. Il s'agit de la demande faite à Peck par le gouverneur de se rendre à Washington, intercéder auprès des chefs républi-

cains, pour faire arrêter le procès. Le vote pour l'entrée au dossier du témoignage Peck fut de 46 à 16. Les juges avaient préalablement rejeté par un vote de 46 à 11 une motion demandant le renvoi à l'assemblée législative du témoignage pour solutionner la difficulté. Le président du tribunal, le juge Cullen, a déclaré que l'article 4 était assez élastique, pour que les déclarations de Peck y trouvent place.

Le général Faurie se plaint des attaques dont il est victime dans la presse, de la part du général Chomér.

Londres, 16. — Le général Faurie, commandant du sixième corps de l'armée française, a adressé une longue lettre au ministre de la guerre, protestant contre les attaques du général Chomér, dans la presse, qui accuse Faurie d'incapacité dans les manœuvres. Faurie affirme que Chomér veut briser sa carrière, et à moins qu'on ne lui donne satisfaction il démissionnera.

FRANCE

Une querelle entre deux généraux

Le général Faurie se plaint des attaques dont il est victime dans la presse, de la part du général Chomér.

Londres, 16. — Le général Faurie, commandant du sixième corps de l'armée française, a adressé une longue lettre au ministre de la guerre, protestant contre les attaques du général Chomér, dans la presse, qui accuse Faurie d'incapacité dans les manœuvres. Faurie affirme que Chomér veut briser sa carrière, et à moins qu'on ne lui donne satisfaction il démissionnera.

RELEVÉS DE LEURS COMMANDEMENTS

Paris, 16.—On annonce que le Conseil supérieur de la guerre a décidé que les généraux Faurie et Plagnol, commandants des sixième et dix-septième corps d'armée, respectivement, seront relevés de leurs fonctions à cause de l'incapacité qu'ils ont montrée aux dernières manœuvres de l'armée française.

En outre le Conseil a ordonné que le général Courbebais, gouverneur militaire de Lyon, deux généraux de brigade et un certain nombre d'officiers supérieurs soient aussi relevés de leur commandement, comme incapables physiquement et autrement.



LA BRASSERIE FRONTENAC

Une visite de l'édifice par les représentants de journaux—La lutte contre l'alcoolisme par les breuvages sains et tonifiants—Les discours

Les directeurs de la brasserie Frontenac ont invité quelques représentants des journaux de Montréal à visiter leur établissement dont les premières barriques de bière seront sur le marché, au commencement de la semaine prochaine.

Nous donnons plus bas des détails techniques sur le fonctionnement de cette brasserie égale aux plus modernes et aux plus riches des Etats-Unis; indiquons, résumés, les impressions qu'une visite, assez sommaire, laisse à un profane.

Nous arrivons par la gare du C. P. R. qu'une ligne de service direct relie à la brasserie, pour faciliter la réception et l'expédition des marchandises. Les directeurs, nous reçoivent à la porte et nous conduisent tout de suite à un chalet allemand, dissimulé dans le fond d'un vaste hall cimenté. Cependant, avant de rentrer, nous avons eu le temps de jeter un coup d'oeil sur les édifices. Ils ont l'aspect d'un immense rectangle formé par les rues Casgrain, de Gaspé, Marrier et de Bellechasse de leur masse de briques, de ciment et d'acier, qui n'est pas dépourvue d'un caractère architectural plaisant, comme l'atteste le petit dôme mauresque couronnant la tour de six étages.

À la brasserie, suisse ou allemande, nous nous attardons un instant: Que faire en une brasserie à moins que l'on y buive?

La bière à laquelle nous goûtons, réalise ce que les propriétaires de la brasserie se sont proposés. Ils n'ont pas voulu, en effet, fonder simplement une industrie qui leur rapportera des bénéfices, mais combattre, par le moyen le plus efficace, l'alcoolisme en substituant à l'usage des alcools viciés un breuvage pur alcoolisé, sain, hygiénique et tonifiant.

Après avoir visité les immenses salles où on ne voit pas de bois, mais de l'acier et du ciment; après avoir suivi le houblon dans ses successives transformations et admiré les bouillottes gigantesques dont, dans la description technique, nous revenons à la salle d'entrée. Celle-ci, comme toutes les autres, est construite de façon à donner le plus de lumière et de confort possible aux ouvriers. Ils sont peu nombreux, car le mécanisme est tellement perfectionné que tout marche par ainsi dire au moyen de leviers qu'un enfant pourrait manier. L'électricité est le seul pouvoir moteur de l'établissement, ce qui réduit le travail manuel à sa plus simple expression.

Dans le bureau spacieux, un dîner froid nous attendait. La bière, il va sans dire, remplaçait avec avantage les vins.

Au dessert, M. Jos. Baubien a prononcé un discours improvisé pour remercier la presse de Montréal. La compagnie Frontenac, dont il est le

président, a voulu créer une industrie égale à celle des autres pays. M. Baubien croit qu'en cela ils ont fait aussi une oeuvre patriotique, parce que créer une industrie, c'est faire quelque chose pour son pays. Les directeurs de la brasserie Frontenac se proposent aussi une oeuvre philanthropique, car c'est un moyen efficace de combattre l'alcoolisme que de répandre l'usage d'un breuvage, sain, pur alcoolisé et nutritif.

M. Baubien insiste sur tout le soulagement qu'on prend de l'hygiène en fabriquant la bière. Les tonneaux, tous de fonte galvanisée et vitrifiés à l'intérieur, sont lavés à l'aide d'un appareil très perfectionné qui fait passer la même barrique au-dessus de six jets de vapeur successifs.

MM. Stanislas Côté, du "Moniteur du Commerce"; Henri Robert, gérant de la "Presse"; E. N. Chevrier, gérant du "Devoir" et M. Yorston, du "Standard" renouaient, en quelques mots, les directeurs et souhaitent bon succès à leur entreprise.

Bientôt, les directeurs auront d'autres occupations; les ouvriers et les contre-maitres aussi, car on compte que l'immense réservoir, pouvant contenir 20,000 gallons du liquide sera vide tous les jours.

L'AMENAGEMENT ET LA MACHINERIE

L'impression que l'on emporte d'une visite aux différents départements, c'est que les conditions hygiéniques y sont réalisées à la perfection: partout de la lumière à profusion, un air pur sans cesse renouvelé, l'acier et le ciment remplaçant le bois dans la construction, et aménagement d'espace dans chaque département.

Le département de la force motrice comprend la salle des moteurs avec quatre énormes bouillottes Babcock & Wilcox alimentées au moyen de convoyeurs qui amènent le charbon de l'extérieur.

Dans la salle adjacente, se trouvent deux générateurs de 60 Kilowatt directement reliés aux machines à vapeur à haute et basse pression.

Deux réfrigérateurs à ammoniac, à expansion directe, composés de moteurs Corlies et de compresseurs Vilter forment un système réfrigérant parfait.

FORCE MOTRICE

Chaque appareil est pourvu d'un moteur indépendant, qui lui fournit la description technique, et dépendants de l'approvisionnement d'eau est fourni par un puits artésien de 590 pieds de profondeur.

La brasserie est également reliée à l'aqueduc de Montréal.

Les pompes fonctionnent à l'électricité à la vapeur.

Le moulin au centre du bâtiment principal à six étages et est surmon-

té d'un dôme dans lequel on se propose d'installer un projecteur électrique.

Le moulin contient un collecteur de poussière qui assure la pureté de l'air en aspirant la poussière produite par le moulin ou les convoyeurs.

La salle de Brassage est un des départements les plus intéressants avec son immense trémie installée sur les balances automatiques, au-dessus de la colossale cuve-matière de 18 pieds de diamètre à laquelle est relié un moteur de 25 chevaux vapeur. Sur le même étage, on voit deux réservoirs d'eau d'une capacité de 400 à 500 barils chacun.

À l'étage au-dessous, se trouvent la chaudière de brassage, un vaisseau de cuivre d'une contenance de 10,000 gallons et le filtre cylindrique de 14 pieds de diamètre, pourvu d'un appareil perfectionné de nettoyage et de décharge.

À l'étage inférieure se trouve la chaudière à houblonner de 16 pieds de diamètre où se fait la macération du houblon; elle est pourvue d'un filtre très fin et d'une construction très ingénieuse.

C'est la méthode européenne que l'on suit partout ici, et qui produit la véritable bière allemande.

Dans les salles d'entrepôt ou caves, il y a deux caves d'une contenance de 17 réservoirs de 8,220 gallons par réservoir, soit un total de 34 réservoirs actuellement installés, avec de la place pour une réserve de 24 de ces réservoirs.

En sortant de la Salle de Brassage, nous pénétrons dans des départements où les opérations sont purement mécaniques, à l'exception de la pasteurisation qui donne au produit son cachet final.

LA BIÈRE FRONTENAC

Ce produit représente réellement la bière qui, des cuves de la Brasserie aux lèvres du consommateur, n'a d'autre contact que le verre et jamais le bois. La bière en bouteilles sera distribuée dans un emballage nouveau en acier estampé contenant deux douzaines de bouteilles, se fermant par un couvercle à charnières.

Plus à date, encore, est le baril tout en acier émaillé de verre vitrifié avec isolant de liège.

La Brasserie Frontenac a complètement éliminé le baril en bois et supprimé ainsi une cause d'ennui, de dépense et de risques pour le produit.

Les hommes en charge de la Brasserie, sous la direction de l'expert maître-brasseur, M. Kohler, forment un personnel parfaitement initié à la technique et à la pratique des méthodes américaines et européennes de préparation de la bière, des perfectionnements apportés à l'industrie de la brasserie: ils possèdent le secret de produire la bière à l'arôme des houblons de Bohême et à la saveur caractéristique des bières allemandes.

MEXIQUE

Situation critique

Berlin, 15. — Le ministère des affaires étrangères va occasionner sous peu de nouveaux développements au Mexique, en donnant aux Etats-Unis toute liberté d'y régler sa politique sans interférence étrangère.

La suggestion faite par certains journaux mexicains, à l'effet de faire entendre que l'ambassadeur Gérard devait entreprendre la solution des difficultés au Mexique n'est pas du tout fondée.

Mouvement des troupes

Nogales, Arizona, 16. — Des rumeurs émanées du gouvernement fédéral veulent que les troupes aient été retirées d'ici pour prendre part à un mouvement de mobilisation contre le Mexique.

De source constitutionnaliste, vient la rumeur que les troupes insurgées ont occupé Empalme aussitôt après la retraite des troupes fédérales de Guymos.

ANGLETERRE

Le duc et la duchesse de Connaught

Londres, 16. — Le duc et la duchesse de Connaught, accompagnés de la princesse Patricia, quitteront vendredi Liverpool pour le Canada.

Bagarre à Indianapolis

Un homme a été blessé mortellement et quatorze autres personnes, la plupart blessées, ont été arrêtées.

(Service de la Presse Associée) Indianapolis, Indiana, 16. — Une bagarre entre employés unionistes et non unionistes des tramways, qui a eu lieu hier soir dans le quartier des affaires, a eu pour conséquence qu'un homme a été blessé mortellement, qu'un autre a été gravement blessé et que quatorze personnes ont été arrêtées. La police a été appelée, mais n'a pu rétablir la paix qu'après une heure d'efforts. Des quatorze hommes arrêtés, douze étaient blessés.

On travaille depuis plusieurs mois à syndiquer les employés des compagnies d'Indianapolis et il en est résulté plusieurs batailles entre unionistes et non-unionistes.

Les unionistes ont tenu une assemblée hier soir, puis sont passés par le quartier des affaires. Ils y ont rencontré des non-unionistes et la bataille s'en est suivie.

L'IMMEUBLE

M. L.-M. Cornélius, marchand de l'avenue Mont-Royal, vient d'acquiescer à M. C. St-Pierre et à 350 arpents de terre avec trois maisons et dépendances pour la somme de \$15,000.00.

Cette propriété est située dans l'île-Marie, en face du Village de Verchères, à environ six mille en bag de bout de l'île.

L'acquéreur disposera bientôt en faveur d'un syndicat des autres fermes de cette île qui contient en tout 725 arpents, et où l'on a l'intention de faire des entreprises agricoles.

On a complété hier une transaction immobilière importante. La propriété vendue porte les Nos. 65 à 63 de la rue Bleury. C'est la compagnie Central Realty Ltd., qui a acquis la dite propriété. Au mois de janvier dernier M. S.-A. Grant, de la Commerce Freehold Investment Co., l'achetait au prix de \$175,000 et la revendait au même prix à MM. Rigby et Musson. Ces messieurs la céderont pour \$200,000. On ne connaît pas encore à quel prix la Central Realty Ltd. a acquis la même propriété; mais on croit que les vendeurs ont réalisé un très beau bénéfice.

Pour \$36,000, Mme I. Lande a vendu à un syndicat présidé par M. R.-O. Grothé la propriété portant les Nos. 568 à 576 du Boulevard St-Laurent.

On a inscrit hier 36 transferts de propriétés dont les principaux sont les suivants:

Pour \$12,000, MM. Marquette et Dupré ont vendu à M. O.-V.-A. Emond le lot 18499 en 18-498-2 du quartier Hochelaga avec résidence portant les Nos. 623 à 633 de la rue Bourbonnière.

Pour \$13,000, M. J.-W. Ethier a vendu à M. A. Chevrier les lots 161-70 et 761 de la Côte Visitation avec résidences portant les Nos. 2208 à 2224 de la rue Cartier.

Pour \$11,700, MM. Fraser & Brothers ont vendu à l'ancien hier à M. André Leroux les résidences portant les Nos. 212 à 216 de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Pour \$16,200, M. S. Bérard a vendu à M. O. Desautels le lot 10-102 et une partie de 101 de la Côte St-Louis.

Cazeaux-Simard Tremblay-Bailes

Le programme de la semaine prochaine au parc Sohmer sera de nature à plaire aux habitants de la lutte libre. Cazeaux et Simard seront aux prises dans l'engagement principal tandis que Tremblay et Bailes se disputent les honneurs de la première rencontre.

Feu Madame

Louis Dubuc

Hier après-midi, au presbytère de Saint-Jean-Baptiste, s'éteignait doucement après avoir reçu les derniers sacrements, la mère de M. le curé L.-A. Dubuc. Elle avait 70 ans.

Née Elisa Siccote, elle appartenait à une famille honorablement connue à Longueuil, d'où elle est originaire et à Boucheville. Epouse, mère de famille elle a été de la belle lignée de nos femmes canadiennes. Dans le sanctuaire familial, elle a su réaliser l'idéal chrétien. Remarquable par son activité, elle avait l'art discret d'aider à toutes les œuvres sans laisser la trace de son bienfait passage.

Comme tous les vaillants chrétiens, elle fut marquée par la souffrance. Vingt années durant, elle fut sa prisonnière ne pouvant plus quitter sa chambre. Qu'il nous soit permis de rappeler à ses nombreux amis avec quelle aisance serene elle avait fait oublier ses peines pour reconforter ceux à même qui venaient la consulter en leur communiquant la surabondance de son amour et de son expérience. S'égarée du monde extérieur, elle se tenait au courant de ses besoins, des pauvres et des vieillards, des malades à secourir, des solitaires à favoriser; il n'est guère de communautés religieuses dont elle n'ait voulu devenir l'ardente collaboratrice dans la bien. Elle a donné, dans l'impuissance de l'infirmité, la leçon précieuse d'une intelligente et chrétienne activité.

Que M. le curé de Saint-Jean-Baptiste veuille recevoir, en cette douloureuse épreuve nos plus respectueuses sympathies.

UN AMI.

Tué dans le port

Euclyde Boiessecault, un débardeur âgé de 19 ans, domicilié au No 5, rue Sainte-Thérèse, a été tué hier après-midi à la suite d'une chute à fond de cale à bord du steamer "Protector".

L'Ecole Technique

Le maire Michaud a annoncé hier soir au conseil municipal de Montréal qu'une succursale de l'Ecole Technique sera probablement érigée dans son territoire, comme le lui a déclaré M. Lomef Gouin.

On a ouvert des soumissions pour l'éclairage du nouveau marché mais comme il y avait une erreur dans les devis pour l'entassement des fils, on a décidé de ne pas les accepter et d'en demander d'autres.

Advertisement for Vison printing. It features a woman in a long dress and hat. Text includes: "VISON", "Notre assortiment d'étoiles et de manchettes en vison comprend tous les plus nouveaux styles et ces articles sont considérés bien au-dessus de la moyenne.", "Rappelez-vous que nous faisons une spécialité du VISON, et que lorsque vous nous donnez votre commande, vous vous assurez ce qu'il y a de mieux.", "McComber & Cummings", "La Maison pour le Mouton de Perse", "373 RUE SAINT-PAUL", "Coin St-Sulpice".

Advertisement for "d'Impressions au 'DEVOIR'". Text includes: "N'hésitez pas!", "DONNEZ TOUT DE SUITE VOS COMMANDES", "d'Impressions au 'DEVOIR'", "NOUS SOMMES OUILLES POUR TOUS LES GENRES DE TRAVAUX D'IMPRIMERIE. :: :: :: :: ::", "Demandez nos Prix", "TELEPHONE MAIN 7461.", "71a Rue Saint-Jacques".

Advertisement for "L'ENQUETE MUNICIPALE LE BOULEVARD SAINT-LAURENT". Text includes: "M. Wilfrid Gauvin raconte la part qu'il a prise aux négociations et comment les religieux l'ont reçu.—L'échevin L. A. Lapointe critique l'abbé Dubois.", "L'enquête sur le percement du boulevard Saint-Laurent s'est continuée hier après-midi par la suite de la déposition de M. D. Baril et par les témoignages de M. W. Gauvin, de M. Alexandre Dupuis, des gérants de la succession McArthur, etc.", "M. Démétrius Baril est appelé et déclare qu'il a cru que les articles publiés dans les journaux étaient inspirés par M. Gauvin, parce qu'ils correspondaient aux options détenues par celui-ci. En terminant, le témoin déclare qu'il agrissait dans l'intérêt de la ville et aussi dans son intérêt particulier. Cependant, il n'a jamais vu de fonctionnaire municipal relativement à la transaction.", "M. Ovide Dudaimeine vient ensuite et déclare qu'il n'est jamais entré en pourparlers avec des commissaires ou des échevins relativement à la vente de la propriété des Soeurs de la Congrégation. Il a agi de concert avec M. Gauvin, à qui il a fait voir son option pour \$800,000. M. Gauvin ne lui a pas spécifié le prix qu'il demanderait à la ville. Le témoin n'a jamais rien promis à M. Gauvin. Il lui a laissé entendre, cependant, qu'il lui donnerait la moitié de la commission, si M. Gauvin lui amenait des clients.", "M. Guillaume-Napoléon Moncel, administrateur de la succession Masson, est ensuite appelé en témoignage. Il a vendu en sa qualité d'administrateur, une propriété à la ville pour l'ouverture du Boulevard Saint-Laurent.", "Lui et ses associés avaient d'abord décidé de demander \$8.00 le pied, mais après des pourparlers avec M. l'abbé Nazaire Dubois, il fut décidé d'accepter \$6.00 le pied. M. Moncel n'a aucune connaissance que des promesses aient été faites à des commissaires ou à des échevins pour les induire à faire passer l'propriété.", "Il est d'opinion que la propriété Masson valait réellement \$8.00 du pied carré, et que la ville a fait un marché en ne payant que \$6.00.", "M. Alexandre Dupuis, agent d'immeubles, connaît bien M. Ovide Dudaimeine, celui-ci ayant fait partie du personnel de son bureau pendant le temps que la ville s'occupait d'exproprier l'extrémité sud du boulevard Saint-Laurent. M. Dudaimeine est entré un jour dans son bureau et lui a montré l'option qu'il avait obtenue des Soeurs de la Congrégation pour leur propriété. En sa qualité d'associé, le témoin a alors fait des démarches pour que la vente aboutisse. Il s'est rendu à l'Hôtel de ville, et a vu son oncle le commissaire L.-N. Dupuis, qui lui a dit que l'achat de la propriété serait peut-être une bonne affaire pour la ville, mais que celle-ci n'avait pas dans le moment les fonds disponibles. Sur cette réponse catégorique, le témoin n'a pas insisté auprès de son oncle. Il lui a bien dit qu'il était personnellement intéressé, mais il n'a pas mentionné le prix qu'il avait l'intention de de-

LA VIE SPORTIVE

L'ITALIEN SELVA EST TERRASSE PAR CAZEUX

LE BEARNAIS REUSSIT A PRENDRE DEUX CHUTES APRES AVOIR ETE TOMBE DANS LE PREMIER ENGAGEMENT. — SELVA N'EST PAS UN AGNEAU. — LES PRELIMINAIRES.

Pour la troisième fois cette saison, Raymond Cazeaux a prouvé sa supériorité au genre libre sur les adversaires qui lui ont été opposés, en emportant deux chutes sur trois contre l'italien Selva, au cours d'un match qui a eu lieu hier soir.

La première reprise fut de courte durée. Cazeaux, confiant dans sa force, ne se gardait pas suffisamment et eût le tort de ne pas observer, comme il aurait fallu les mouvements de son adversaire.

Après quelques vigoureux bouclades de part et d'autre, Cazeaux réussit à prendre une ceinture de côté à Selva, mais ce dernier, d'un vigoureux coup de rein, lui fit perdre l'équilibre et Cazeaux s'étendit en plein sur le dos avec Selva sur lui. Cazeaux fit de grands efforts pour pointer, mais ses épaules avaient touché le tapis et il dut s'avouer vaincu.

Temps, 3 minutes.

DEUXIEME ENGAGEMENT

A la deuxième reprise, les choses changèrent complètement. Cazeaux ne considéra plus son adversaire comme une quantité négligeable et se tenait sur ses gardes. L'italien se montra très combattif et traita à souhait. Les moustaches de Cazeaux en virent de dures; aussi bien elles sauvèrent plus d'une fois Selva d'une chute certaine. Tous les trucs étaient bons pour l'italien. Non content de tirer les moustaches du Français, il lui arrachait d'un geste sauvage les poils des jambes et des bras et le forçait à abandonner des prises superbes.

Cazeaux revenait à la charge sans se lasser et sa ténacité fut récompensée. Ayant retourné Selva par une prise glissante, Raymond se surpassa dans les deux autres engagements et s'assura la victoire définitive en prenant les deux autres chutes, chacune en 21 minutes.

La rencontre d'hier soir fut, comme on le prévoyait, c'est-à-dire très rude. L'italien ne céda en rien à Cazeaux sous ce rapport. Il était constamment la moustache du Bordelais et dut son salut très souvent à cette défense peu recommandable.

PREMIER ENGAGEMENT

La première reprise fut de courte durée. Cazeaux, confiant dans sa force, ne se gardait pas suffisamment et eût le tort de ne pas observer, comme il aurait fallu les mouvements de son adversaire. Après quelques vigoureux bouclades de part et d'autre, Cazeaux réussit à prendre une ceinture de côté à Selva, mais ce dernier, d'un vigoureux coup de rein, lui fit perdre l'équilibre et Cazeaux s'étendit en plein sur le dos avec Selva sur lui. Cazeaux fit de grands efforts pour pointer, mais ses épaules avaient touché le tapis et il dut s'avouer vaincu.

Temps, 3 minutes.

DEUXIEME ENGAGEMENT

A la deuxième reprise, les choses changèrent complètement. Cazeaux ne considéra plus son adversaire comme une quantité négligeable et se tenait sur ses gardes. L'italien se montra très combattif et traita à souhait. Les moustaches de Cazeaux en virent de dures; aussi bien elles sauvèrent plus d'une fois Selva d'une chute certaine. Tous les trucs étaient bons pour l'italien. Non content de tirer les moustaches du Français, il lui arrachait d'un geste sauvage les poils des jambes et des bras et le forçait à abandonner des prises superbes.

Cazeaux revenait à la charge sans se lasser et sa ténacité fut récompensée. Ayant retourné Selva par une prise glissante, Raymond se surpassa dans les deux autres engagements et s'assura la victoire définitive en prenant les deux autres chutes, chacune en 21 minutes.

La rencontre d'hier soir fut, comme on le prévoyait, c'est-à-dire très rude. L'italien ne céda en rien à Cazeaux sous ce rapport. Il était constamment la moustache du Bordelais et dut son salut très souvent à cette défense peu recommandable.

PREMIER ENGAGEMENT

Exhibitions de boxe au Canadien

Le bureau de direction du Club Athlétique Canadien s'est réuni hier soir, et il a été définitivement décidé de donner des exhibitions de boxe au gymnase du club, les vendredis soirs de chaque semaine. La première séance aura lieu vers la mi-novembre. Les meilleurs pugilistes du Canada et des Etats-Unis seront aux prises. Les meilleurs seuls pourront être témoins de ces combats de boxe. Nous en reparlerons de nouveau.

Au Séminaire des Trois-Rivières

Trois-Rivières, 16.— Dimanche dernier le Castor avait donné une raclée en règle aux Montagnais, les battant par un résultat de 11 à 4. Mais ceux-ci ne se découragèrent pas, et hier, la lutte s'engagea entre les deux clubs, pour la suprématie de la balle-au-camp au séminaire. Mais le vieux "Castor" une fois plus victorieux ses adversaires en enregistrant 9 points contre ceux-ci 4.

LES PRELIMINAIRES

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES PRELIMINAIRES

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES PRELIMINAIRES

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES PRELIMINAIRES

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES PRELIMINAIRES

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES PRELIMINAIRES

LES PRELIMINAIRES

Les champions sont à Montréal

DE NOUVEAUX RECORDS, POUR PISTES SUR TERRE SERONT ETABLIS DIMANCHE PROCHAIN AU PARC DELORMIER.

Dimanche prochain au Parc Delormier, 3 champions seront aux prises, Henri St-Yves, champion du monde sur 100 et 75 milles, Johnny Cox, champion du monde sur piste en terre et Harold Cole, champion du Canada. Nos coureurs locaux David, Cleghorn et Martineau sauront, nous le espérons, faire honneur à la situation et qui sait s'ils ne réussissent pas à ravir leur titre aux étoiles étrangères.

LA CRISE DU TRAVAIL

«Les ouvriers qui travaillent sur les chantiers de la construction sont fort inquiets de la situation que prennent les affaires à Montréal. Pendant tout l'été le travail a été rare. Un instant, au commencement de l'automne, un regain d'activité sur les chantiers avait donné l'espoir à beaucoup, qui pouvaient se croire sauvés; mais, hélas, l'influence des travailleurs, demandant de l'ouvrage, est énorme et va toujours en augmentant. La situation a été expliquée, hier soir, par l'un des chefs ouvriers les plus en vue, dans le mouvement ouvrier du Canada.

LES CHAMPIONS

«Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES CHAMPIONS

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES CHAMPIONS

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES CHAMPIONS

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES CHAMPIONS

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES CHAMPIONS

LES CHAMPIONS

Les courses du Grand Circuit

LA COUPE CASTLETON A ETE FACILEMENT GAGNEE PAR ANVIL, HIER APRES-MIDI A LEXINGTON.

Lexington, Ky., 16 — Anvil a gagné facilement la coupe Castleton, le grand événement des courses du Grand Circuit, battant Cheeney, le fameux cheval du Texas. Rediac Jr., a gagné la course de 2.11.

SOMMAIRE

Classe 2.11, pour trotteurs, 3 dans 5; bourse \$1,000 : Rediac, par Rediac, Cox 5 1 4 1 1 Ramey Constantine, —

DANS LE MONDE OUVRIER

«Les ouvriers qui travaillent sur les chantiers de la construction sont fort inquiets de la situation que prennent les affaires à Montréal. Pendant tout l'été le travail a été rare. Un instant, au commencement de l'automne, un regain d'activité sur les chantiers avait donné l'espoir à beaucoup, qui pouvaient se croire sauvés; mais, hélas, l'influence des travailleurs, demandant de l'ouvrage, est énorme et va toujours en augmentant. La situation a été expliquée, hier soir, par l'un des chefs ouvriers les plus en vue, dans le mouvement ouvrier du Canada.

LES CHAMPIONS

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES CHAMPIONS

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES CHAMPIONS

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES CHAMPIONS

Les luttes préliminaires ont été, comme de coutume, fort attrayantes. Loiseux gagna deux chutes sur Glozinsky; Lorrain remporta la victoire sur Fournier; Ouellette et Décarie firent lutte nulle et Duchêne gagna deux chutes sur Gagner.

LES CHAMPIONS

LES CHAMPIONS

FOURRURES

En Gros et en Détail

La plus ancienne et la plus importante maison de Fourrures du Canada offre au public de Montréal et des campagnes, ainsi qu'aux voyageurs un choix incomparable de fourrures de toutes sortes et de tous prix. La valeur de ces fourrures est incontestablement 40% supérieure à celles que vous pouvez vous procurer ailleurs pour le même argent.

SPECIALITE DE MOUTON DE PERSE—Des milliers de magnifiques manteaux. Toutes les grandeurs et tous les derniers modèles. Voyez notre assortiment et demandez nos prix; vous serez vite persuadés que mille part ailleurs vous ne pouvez acheter un article d'aussi bonne qualité pour le même prix.

Chas. Desjardins & Cie

LIMITÉE

130 RUE SAINT-DENIS

EAU DE CONTREXÉVILLE (PAVILLON SPRING) Eau Minérale Naturelle (France) Pour la Goutte—la Gravelle—le Diabète

Elle débarrasse l'organisme de l'acide urique— et c'est un remède positif contre le Rhumatisme. Ecrivez pour le pamphlet. DÉPÔT AU CANADA: The Leeming Miles Co., Limited, 4 Boulevard St-Laurent, - Montréal.

MEILLEURE QUALITE Balcons & Escaliers EN FER Clôtures, Marquises, Etc. Nous sollicitons la clientèle des Fabriques, Commissions scolaires, Corporations, etc. J. A. Courtemanche, Tél. St-Louis 4840 1889 SAINT-DENIS

L'Hotel Vanderbilt

34ème RUE EST ET PARK AVENUE, NEW-YORK Entrée du subway. "Un hôtel distingué, dont les taux sont modiques". A moins de cinq minutes des principaux terminus de chemins de fer

AMUSEMENTS

La Tournée Gilmore SERIE DE CONCERTS Salle Windsor ROBERT POLLAK MARDI 21 OCT.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM La voie double MONTREAL ET TORONTO

LE PACIFIQUE CANADIEN

EN VENTE AU DEVOIR

EN VENTE AU DEVOIR

EN VENTE AU DEVOIR

EN VENTE AU DEVOIR

EN VENTE AU DEVOIR

UNE IMPORTANTE SEANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT

La chambre adopte un rapport relativement au service du téléphone dans les nouveaux quartiers. — Elle demande également qu'un amendement soit fait au code civil relativement aux ventes en bloc de fonds de commerce ou de marchandises.

L'ELECTION DE DOMICILE EN MATIERE CIVILE

Sous la présidence de M. J. Joubert et, un peu plus tard, de M. Jos. A. Fortier, la Chambre de Commerce de Montréal, a tenu hier après-midi son assemblée régulière. Après l'expédition des affaires de routine, le secrétaire donna lecture de trois rapports qui tous furent adoptés. Le premier a trait au téléphone dans les nouveaux quartiers de la ville. Nous le citons en entier un peu plus bas. M. Jos. Filiatrault a fait remarquer que la compagnie Bell pouvait, pour le moins, être taxée d'insouciance, en raison de négligence à l'égard de quelques-uns de ses clients. Il cita plusieurs exemples à l'appui de ses dires.

La Chambre de Commerce demande une rectification de l'article 719 du Code Municipal. En anglais, cet article se lit comme suit: "The actual value of the taxable real estate includes the value of all buildings factories OR MACHINES SHOPS erected thereon, and of any improvements which have been made thereto, same in so far as it set for in the two following articles".

La Chambre prétend que le traducteur du dit article ne paraît pas avoir saisi exactement la pensée du législateur en traduisant comme suit cet article: "La valeur réelle des biens-fonds imposables comprend la valeur des constructions, USINES OU MACHINES, NERIEUX qui y sont érigées, etc."

Ainsi, on a traduit "Machines shops" par le mot "MACHINERIES", la différence est importante et mérite que nous la signalions aux autorités provinciales.

Les linguistes les mieux renseignés vous diront que les machines "shops" doit se traduire par "ateliers de machines" et non pas par "machineries".

La Chambre de Commerce demande également l'amendement de l'article 1569B du Code Civil de la province de Québec. Cet article se lit comme suit: "Toute personne qui, directement ou indirectement, achète en bloc un ou des fonds de commerce ou de marchandises, y compris le transport de certificats de licence pour la vente des liqueurs spiritueuses, doit, avant d'en payer le prix, en partie ou en totalité au comptant ou à terme, obtenir du vendeur ou de son agent, ou, si le vendeur est une compagnie ou une société, du président, du Secrétaire ou du gérant de cette compagnie ou société, une déclaration CONTENANT LES NOMS ET L'ADRESSE DES FOURNISSEURS SEURS NON ENCORE PAYÉS QUI LUI ONT VENDU LES DITS LES "FETS DE COMMERCE OU LES "DITES MARCHANDISES et les montants respectifs qui leur sont dus ou qui sont à débiter comme prix ou "partie d'écue".

L'injustice consiste précisément dans le fait de cette déclaration. Actuellement le vendeur n'est tenu de donner que les noms de ses créanciers qui lui ont vendu les effets et marchandises qu'il vend en bloc, et il n'est pas du tout fait mention des autres créanciers restés non payés et dont les marchandises ont été écoulées avant la vente en bloc. Aujourd'hui il n'y a que les fournisseurs dont les marchandises sont vendues en bloc qui sont payés au détriment

de ceux dont les marchandises ont été vendues avant la vente. C'est une grave anomalie qu'il est de notre devoir et de notre intérêt de faire disparaître au plus tôt.

Nous devrions demander immédiatement au gouvernement provincial d'annuler cet article en obligeant le vendeur, comme cela se pratique au Manitoba, à donner une déclaration contenant les noms et adresses, non seulement des fournisseurs non encore payés qui lui ont vendu les effets de commerce ou marchandises, MAIS DE PLUS LES NOMS, ADRESSES DE TOUS LES CREANCIERS ANSI QU'LES MONTANTS QUI LEUR SONT DUS.

Des avocats très renseignés ont exprimé l'opinion que le parlement provincial n'avait pas dû avoir l'intention de donner à la loi la portée actuelle qu'elle a, causant ainsi un tort considérable aux hommes d'affaires.

Comme la Législature doit se réunir prochainement, nous devrions demander sans délai l'amendement qui fera disparaître cette injustice.

L'ELECTION DE DOMICILE EN MATIERE CIVILE

Nous apprenons de source autorisée que le projet de loi soumis chaque année à la Législature demandant un amendement à la loi de l'élection de domicile en matière civile va revenir à la prochaine session et avec des chances de succès.

Les promoteurs de ce projet de loi voudraient obtenir du parlement provincial que la loi de l'élection de domicile soit changée de façon à obliger ceux qui poursuivent à intention leur action au lieu ou un individu aura élu domicile aux fins d'un contrat; si cet amendement passait, les hommes d'affaires de Montréal qui auraient vendu à un individu de Gaspé, par exemple, seraient obligés d'interdire leur poursuite dans le district judiciaire de Gaspé et se transporter là avec tous leurs témoins quand la cause serait entendue.

Le projet de loi a été soumis à l'Assemblée Législative l'année dernière et a été adopté, mais le Conseil législatif l'a rejeté.

Il est donc question de le ramener cette année. Le conseil de la Chambre s'est prononcé contre ce projet l'année dernière et une délégation, composée de M. Hon. N. Pérou, de M. L.-Col. A. E. Labelle et Adélaïde Fortier, est allée le combattre avec succès; il ne faut pas lui donner plus de chance cette année. Si cet amendement devenait loi, il n'y aurait plus d'avantage pour les hommes d'affaires à faire un commerce dans cette province, et cela arrêterait d'autant l'essor du commerce.

LE TELEPHONE DANS LES NOUVEAUX QUARTIERS DE LA VILLE

RAPPORT DU COMITE DES TRANSPORTS

Le comité des Transports s'est réuni le vendredi, 10 octobre 1913, sous la présidence de M. C. H. Gattelli.

Assistaient aussi à cette réunion: MM. Adlard Fortier, président de la Chambre de Commerce de Montréal, 1er Vice-Président, Joseph Filiatrault, et R. F. Jones, gérant de la compagnie du Téléphone Bell, avaient été invités.

Votre comité avait à prendre connaissance de certaines plaintes formulées contre la compagnie de Téléphone, venant de citoyens du quartier Abundant.

M. Filiatrault exposa les vues de ces citoyens qui se plaignaient d'être traités différemment des autres citoyens de Montréal, par la compagnie de Téléphone.

M. R. F. Jones, d'autre part, la position de la compagnie qu'il représente; puis après l'échange de vues de ces messieurs, votre comité, voulant se bien rendre compte des droits et obligations de la compagnie de téléphone, recommande que

Vendredi est une Journée d'Occasions Spéciales chez Dupuis

Une journée qui vous offre des attractions extraordinaires, qui vous aide à faire de grandes économies et qui vous invite à patroniser davantage le magasin le plus progressif de Montréal.

Deux Valeurs Remarquables en fait de costumes tailleur pour dames

Costumes tailleur de \$17.50 à \$22.50 pour \$9.98

50 élégants costumes tailleur en serge à habits d'hommes, vénitien français et tweeds, couleurs marine et noir. Chacun est doublé de satin. Grandeurs 16 à 36. Prix \$9.98

Costumes tailleur de \$25.00 à \$32.50 pour \$14.95

75 jolis costumes tailleur pour dames, en cheviote, serge à habits d'hommes et tweeds, en marine, noir, violet, gris et brun. Très bons styles, quelques-uns attachant juste au cou, tous sont doublés de satin. Jupon à taille montante et ouverte sur le côté. Grandeurs 16 à 42. \$14.95

Vente de Sous-Vêtements de FLANELLETTE pour DAMES

CALECONS POUR DAMES, pour grosses personnes, en flanellette blanche, bonne qualité pesante, plissés au genou avec élastique. 59c

CALECONS POUR DAMES, en bonne flanellette blanche, plissés au genou, garnis de dentelle ou bord festonné. Régulier 60c, pour 49c

JUPONS POUR DAMES, en flanellette anglaise de qualité supérieure, garnis d'un volant de broderie. Régulier 90c, pour 69c

ROBES DE NUIT POUR DAMES, faites de bonne flanellette blanche, style slip-over et attachant en avant, garnies de dentelle. Régulier 59c 75c, pour 59c

ROBES DE NUIT POUR GROSSES PERSONNES, en bonne flanellette blanche, style mère Hubbard, avec collet et manches garnis d'un volant et braid pour finir. Régulier \$1.25 \$1.50, pour \$1.25

ROBES DE NUIT POUR DAMES, FAITES DE BONNE FLANELLETTE, encolure haute, attachant en avant, empiècement garni de remplis et entre-deux de broderie, manches longues, finies avec une broderie. Régulier \$1.50, pour \$1.19

Deux Grandes Occasions DANS LES DENTELLES

DENTELLE ALLOVER BLANCHE, Nottingham, grand choix de dessins, largeur de 18 pouces, désirable pour blouses et empiècements. Valeur régulière de 50c, pour 19c

ENTRE-DEUX IMITATION MACRAME ET CLUNY, qualité très pesante, grand choix de dessins et largeurs, en blanc ou crème, largeurs de 4 à 7 pouces. Valeur régulière de 15c à 7 1/2c 20c, pour 7 1/2c

Couvertures de Lits à Prix d'Occasions du Vendredi

COUVERTURES DE FLANELLETTE DOMINION, blanches ou grises, qualité très pesante, grandeur 12 1/2, surface très laineuse, avec bordure rose ou bleue. Valeur régulière de \$2.25 \$3.00 la paire, pour \$2.25

COUVERTURES BLANCHES "UNION", SPECIAL DE DUPUIS, irrétrécissables, surface très laineuse, avec bordure rose ou bleue, dimension pour lit double. Valeur régulière de \$4.85 \$5.50 la paire, pour \$4.85

COUVERTURES GRISSES "UNION", pour le camp, etc., qualité très pesante, finies avec bordure, fantaisie. Prix, chaque couple \$1.12 1/2

DOUILLETES QUATEES REVERSIBLES, couverture en balise fantaisie, bien faites, dimension pour lits doubles, remplies de bon coton. Prix, chacune 95c

DOUILLETES remplies de bon coton cardé, dimension pour lits doubles. Chacune \$1.95

FLANELLETTE RAYEE, pâle ou foncée, fini doux, désirable pour sous-vêtements. Prix 8 1/2c la verge

Robes de Maison de \$1.75 et \$2.00 pour \$1.49

350 jolies robes de maison, nouvellement arrivées de New-York. Elles sont faites de guingam, imitation toile, en marine, tan, bleu pâle, mauve ou noir et blanc, collet bulgare ou en piqué blanc, manches 3-4, avec poignets pour appareiller le collet. Jupon à taille montante et attachant en avant. Grandeurs 36 à 44. Prix \$1.49

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J. H. DUPUIS, Président M. W. BEAUCLER, Vice-Président A. J. DUBAL, Directeur-Général

Pour le retour du Duc de Connaught

Ottawa, 15. — Le premier ministre, M. Borden et plusieurs de ses ministres se porteront officiellement au devant de son Altesse Royale le duc de Connaught à son arrivée au Canada, le 23 octobre.

Le premier ministre quittera la capitale le 22 pour assister à un banquet qui lui sera offert à Québec le 23 par les citoyens de l'ancienne capitale.

Le jour suivant arrivera le gouverneur-général et il sera reçu par le premier ministre et ses collègues. Tandis que le départ du duc de Connaught aura lieu de l'autre côté, il sera reçu ici, en colonie autonome, avec tous les honneurs que l'on doit à un roi. Le duc s'embarquera le 17 à Liverpool et arrivera ici le 24. Le duc passera un an ici avant de rentrer définitivement en Angleterre.

L'importation des plumages d'oiseaux

(Service de la Presse Associée)

Washington, 15 — Des protestations s'élèvent de toutes parts contre la mise en vigueur de la clause de plumages d'oiseaux. Un particulier, dont une douzaine de caisses d'oiseaux ont été arrêtées à la douane de New-York, a télégraphié que s'il enlevait les plumes à son gibier ses clients refuseraient de reconnaître les oiseaux pour des oiseaux. La loi, cependant, est explicite et déclare que les oses et les perdrix portant leur plumage ne peuvent être introduites aux États-Unis.

Le problème des aigrettes portées sur les chapeaux de femmes revient à l'ordre du jour. C'est un problème du tout. Les fonctionnaires du trésor font remarquer que si on laisse entrer les aigrettes sur les chapeaux de femmes on laisserait le chemin libre à l'importation en gros de cet article en violation de la loi.

Les gratifications aux Institutrices

Napterville, 16 — Mlle L.-Anais Morin, institutrice de l'arrondissement de Napterville, vient de recevoir, par l'entremise de son inspecteur d'écoles, M. J.-B. Demers, une gratification de \$20.00 en récompense de son dévouement à l'éducation de ses élèves.

Les courriers postaux aériens

Villacoublay, France, 15 — Le premier courrier postal expédié par voie aérienne est parti de Villacoublay à 7 hrs ce matin. L'aviateur militaire André Ronin, lieutenant, s'est chargé, en effet, de transporter de Saint-Julien, Beycheville, département de la Gironde, un sac de 22 livres contenant le courrier des Antilles et de l'Amérique Centrale.

Le ministre des postes, M. Louis Masé, a assisté au départ de l'avion-poste.

Une dépêche de Paullac dit que le lieutenant Ronin a atterri près d'ici à deux heures et quinze minutes, après un voyage de sept heures et quinze minutes, battant d'une heure les trains-poste.

La livraison postale dans la ville de Hull

Ottawa, 15. — La Chambre de Commerce de Hull doit sous peu s'adresser au gouvernement fédéral pour obtenir un meilleur service des mailles dans Hull.

A l'heure actuelle il n'est fait qu'une seule distribution quotidienne par les facteurs dans les rues. Seule la rue Principale a deux distributions par jour. La Chambre de Commerce demandera qu'il soit fait deux distributions dans toute la ville.

On demandera aussi au gouvernement qu'il ait deux expéditions des mailles pour l'extérieur. A l'heure actuelle les mailles de Hull ne sont expédiées que le matin. On veut que le gouvernement donne à Hull le même service qu'à Ottawa avec deux expéditions par jour pour l'extérieur.

Le rapatriement dans les Cantons de l'Est

Québec, 15. — Une délégation des Cantons de l'Est comprenant les députés provinciaux des comtés, et les représentants des Chambres de Commerce de la région, au nombre d'une vingtaine, a été reçue ce matin par le cabinet provincial. Les députés sont venus demander le concours du gouvernement en faveur du rapatriement des Cantons de l'Est. Le gouvernement les assure qu'il fera tout son possible pour encourager le mouvement.

Noces d'argent

(De notre correspondant)

Nicolet, 16. — Jeudi, le 9, parents et amis étaient réunis chez M. et Mme J. B. Duguay, pour fêter leurs noces d'argent. Près de 90 convives firent honneur à l'excellent et abondant menu du banquet.

Mlle Duguay lui a adressé au nom de la famille; les amis présents ont aussi la leur. M. Duguay répondit en termes heureux à ces témoignages d'affection net d'estime. Il y eut ensuite chant, musique, déclarations, etc.

Parmi les invités, on comptait: M. M. Lemire, père de la jubilaire; ses frères: Ernest, Hector et Elie; ses oncles, Georges, Damase et Mme Louis Lemire; Mme Alf. Proulx, tante du jubilaire; M. E. Noël, son beau-frère; M. Jos. Noël, son neveu; le Dr et Mme H. Lemire, de Montréal; M. et Mme Auguste Provencher, de Windsor, avec leur jeune fille, Mlle Florence; ses frères: Conrad, Raymond et Simon; M. Jos. Lemire de Drummondville; M. et Mme L. Raiche, Mlle Bellerose, M. Bruno, Lorenzo, Conrad Lemire; M. et Mme O. Bédard, Chs Dubuc, N. Proulx, P. Roy, D. Proulx, A. Roy, A. Proulx, I. Proulx, de Nicolet; Théo, Dubuc, de Montréal; M. Chs.-Ed. Dubuc, Eug. Roy, L. Houle, J. Paradis et Rod. Duguay, fils du jubilaire.

Les Engrais Chimiques "International"

ont obtenu "LA MEDAILLE D'OR" à l'Exposition Provinciale 1913

Cultivateurs: Pour des résultats certains et satisfaisants, employez les Engrais Chimiques "INTERNATIONAL" appropriés pour les différentes cultures et les différents sols, avec eux jamais d'insuccès.

Pour plus de renseignements s'adresser FERTILISANTS INTERNATIONAL 48 RUE SAINT-PAUL, QUEBEC

Feuilleton du DEVOIR

LE

Nouveau Docteur

par JULES PRAVIEUX

Et ce mariage qu'elle regardait comme le seul désirable puisqu'elle était résolue à n'en point accepter d'autre, ce mariage était impossible, de par la volonté de son père. Elle connaissait les limites de son influence sur le docteur Chanteau et savait qu'il ne consentirait pas à une telle union, quand bien même elle l'en prierait à genoux. Le ressentiment de son père contre le docteur Bravières était tel, il semblait si bien croître en violence chaque jour, qu'on pouvait le considérer comme une haine, une de ces haines qui ne meurent pas, qui sont plus fortes que le temps. Françoise Chanteau était triste parce qu'elle était sans espoir.

elle qu'il ne connaît pas, et qu'il aime, et telle qu'il se la souhaite pour épouse. Quelle est la jeune fille de vingt ans qui n'ait point en tête un idéal de mari, un magnifique idéal serti d'illusions? Pierre Bravières et Françoise subsistaient la loi commune: ils n'étaient pas des êtres d'exception. Lorsqu'ils se virent, lorsqu'ils purent rapprocher leurs cœurs touchés déjà, dans l'intimité d'un tête-à-tête, au lunch de Mme Poncet, ils crurent reconnaître que leur rêve se précisait, se réalisait, que leur idéal vivait, prenait une figure, un nom, qu'il s'appelait pour l'un Françoise Chanteau, pour l'autre Pierre Bravières. Bien avant leurs confidences à la table de Mme Poncet, bien avant de se connaître, ils s'étaient aimés dans l'idéal qu'ils portaient en eux depuis longtemps. Ce chemin qui mène à l'amour que d'autres suivent par étapes, ils l'avaient déjà parcouru lorsqu'ils se rencontrèrent: ils se trouvaient au point où en sont d'ordinaire ceux qui, moins bien préparés à se comprendre, à s'aimer, purent entrer dans la pensée l'un de l'autre, donner à leurs sentiments de mutuelle sympathie le temps de devenir de la tendresse par une lente et subtile évolution. Lorsqu'ils se virent pour la première fois, Pierre et Françoise Chanteau étaient unis déjà par les mystérieuses affinités de leur rêve, et ce fut simultanément, pour ainsi

dire, qu'ils prirent une résolution qui engageait leur vie: presque au même instant où Françoise se donna l'assurance qu'elle n'aurait jamais d'autre mari que le jeune docteur, lui, avec l'élan d'un homme de vingt-sept ans qui, jusque-là, n'a pas gaspillé son cœur, se déclarait à lui-même que jamais il n'épouserait une autre jeune fille que Françoise. C'était ce que Mme Poncet appelait le "coup de foudre". Et tous les deux s'arrêtaient terrifiés devant l'évidence: ce mariage était impossible; leur rêve était irréalisable! Pierre Bravières pouvait librement, et sans redouter le contrôle de personne, suivre son imagination qui le portait auprès de Françoise, examiner la situation, sonder l'avenir, s'abandonner tantôt à l'espoir, tantôt au découragement, pendant ses courses en auto, lorsqu'il rentrait le soir dans sa grande maison où il vivait sous le regard de la mère Moulino, sa vieille domestique, plus occupée, et vrai, à tabasser ses casseroles, à dévider des commérages avec les voisines qu'à scruter les méditations de son maître. Couvée comme elle était par sa mère, Françoise avait en Mme Chanteau un témoin toujours alarmé de ses tristesses. La femme du vieux médecin ne cessait d'observer Françoise, d'écouter les expressions de sa figure, de la regarder

me toujours, baissa la tête et ne répliqua point. "Françoise souffre, c'est certain, se répétait Mme Chanteau. De l'anémie, peut-être, mais il y a autre chose! Chez elle, ce n'est pas le corps qui est le plus malade. Cela a commencé le lendemain du jour où elle s'est rencontrée avec M. Bravières au lunch de Mme Poncet. Depuis ce jour-là, elle n'est plus la même. Distracte, songeuse, préoccupée; elle, si douce, s'agace pour un rien, et, ce matin, en se levant, c'est tout juste si elle ne s'est pas fâchée parce que je lui demandais de me montrer sa langue; pourtant, Françoise était encore plus drôle qu'à l'ordinaire, j'avais bien le droit d'être inquiet... Dès qu'on prononce devant elle le nom du docteur Bravières, — et mon mari ne s'en prive pas, il s'acharne à la dénigrer, — la voilà qui rougit, pâlit, s'agite. Est-ce que ma fille aurait... serait... est-ce qu'elle aimerait ce jeune homme? L'amour! Mais, on ne connaît pas ça dans ma famille! Chez nous, on n'a pas besoin de s'aimer pour s'épouser. Chez les gens comme nous, bien sûr qu'on s'aime, on s'estime, on se supporte. Mais, avant le mariage, avant le mariage! Ce n'est pas dans nos habitudes. On se marie, et on attend que ça vienne... et ça vient toujours! Mais l'amour avant le mariage! A quoi pense-t-elle, la pauvre malheureuse enfant! C'est des histoires d'actrice. C'était

(A suivre)



Où Acheter Demain

EUGÈNE VIAU Ste-Catherine Est. Nouveaux Magasins. 49c, 59c, 98c. COSTUMES POUR DAMES. 50 costumes en tweed pesant, gris et drab. Valeur de \$15.00. \$9.75 Spécial.

NOTRE IMPORTANTE MAISON

Services à diner pour 12 personnes \$4.95. Services de toilette \$1.88. Services à la carte \$1.50.

La Compagnie BRODEUR. VENTE SPECIALE D'ECHANTILLONS à 33 1/3 p.c. DE REDUCTION.

VOUS FAUT-IL UN JOLI AMEUBLEMENT? J. N. ARCHAMBAULT. 949 RUE ST-DENIS, coin Rachel. PHARMACIE AUX ETUDIANTS EN MEDECINE.

Dupuis Frères Vendredi. Le Magasin du Peuple. 447 SAINTE-CATHERINE EST.

D. GAGNON & CIE. Magasin à Rayons. Un choix de Confortables en Plumes.

N.-G. Valiquette. C'EST LE TEMPS. De vous procurer un bon poêle ou une excellente fournaise.

Vallières. \$2.75 et \$3.00. Vendredi et Samedi \$1.99. 175 kimons longs en belle flanellette édreton fini velours.

Son matelas brûle sous lui. Hier après-midi, les pompiers furent appelés au No 11 Saint-Alexandre.

Broyé dans un ascenseur. Albert Girard, 14 ans, fils de Joseph Girard, 500 Letourneau, a été broyé à mort.

Prochain mariage. Le mariage de M. Elzéar Roy, notaire, avec Mlle Honorine Gervais, fille de M. le juge Gervais, sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste.

DEMENTI DE M. ROGERS

L'ORGANISATEUR EN CHEF DU PARTI CONSERVATEUR DIT QUE LES RUMOURS D'ELECTIONS DANS TERREBONNE ET HOCHELAGA SONT SANS FONDEMENT.

M. Robert Rogers, ministre des travaux publics, était aux quartiers généraux de l'organisation conservatrice, ce matin.

Notre représentant a vu également l'officier rapporteur de l'élection de Châteauguay, M. Burnham. Celui-ci nous a déclaré que les nouvelles données par la "Gazette" de ce matin, sont inexactes.

Ottawa, 16. — L'hon. L. P. Pelletier a déclaré hier, à un chef conservateur en vue de la capitale, que la nouvelle de la démission de M. Cocherre et Nantel est fautive.

LES MARCHANDS DETAILLEURS. FIN DU CONGRES. — ADOPTION D'IMPORTANTES RESOLUTIONS. — LE NOUVEAU BUREAU.

La troisième et dernière séance du congrès des marchands détaillants de Québec s'est tenue ce matin à 10 h. 30 am.

LES AMIS DOCCASION. Un Italien, Antonio Malocco, nouvellement arrivé au pays, confiait ce matin, près du palais de justice la somme de \$60.00 à un de ses compatriotes.

IL IRA AUX ASSISES. Il y a deux mois, eut lieu dans les cours du Grand-Terron, au village Turcot, une collision entre un convoi venant de Vaudreuil, et un convoi de marchandises.

Fausse alarme à l'Ecole de Réforme. Ce matin vers 10 hrs 50 une alarme appelait les pompiers à l'école de Réforme rue Demontigny.

MATELOTS EN GREVE

LE DEPART DU "MOUNT TEMPLE" REFUSE DE PRENDRE SON POSTE, ET LE DEPART DU NAVIRE EST RETARDE INDEFINIMENT. — CRAINTE DU PERIL OU BONUS?

Le départ du "Mount Temple", de la ligne du Canadien Pacifique, qui devait avoir lieu aujourd'hui, sera probablement retardé de quelques jours par suite de la grève qui vient d'éclater à bord ce matin.

LES SENTENCES AUX SESSIONS. Un Russe du nom d'Orloff, trouvé coupable d'avoir recelé des marchandises volées dans les cours du Grand-Terron, a été condamné, ce matin, à vingt-quatre heures de prison et à \$100 d'amende.

A LA POLICE. Joseph Lafontaine pour avoir obtenu de fausses représentations des marchandises de la compagnie Fisher, devra passer un an à l'ombre. Cependant, le juge Choquet fit espérer à l'accusé la clémence, de la Cour, si d'ici six mois, sa conduite était irréprochable.

LA TRAITE DES BLANCHES. Hier matin, le chef Charpentier de la Sûreté, recevait un télégramme du chef de police, Chas. Nicholle, de Hagersville, Ont., lui disant qu'un Italien, Toni Perlatto, s'était saisi de cette ville en compagnie d'une de ses compatriotes à peine âgée de quatorze ans.

UN JEUNE FAUSSAIRE. Vers 9 heures et demie, ce matin, les détectives Forget et Tierney ont arrêté dans un magasin de mercerie, 146 Boulevard Saint-Laurent, un jeune homme de 17 ans, Everett McCullough, au moment où il se faisait passer pour un faux chèque.

LES AMIS DOCCASION. Un Italien, Antonio Malocco, nouvellement arrivé au pays, confiait ce matin, près du palais de justice la somme de \$60.00 à un de ses compatriotes, dont il venait de faire la connaissance.

IL IRA AUX ASSISES. Il y a deux mois, eut lieu dans les cours du Grand-Terron, au village Turcot, une collision entre un convoi venant de Vaudreuil, et un convoi de marchandises.

Fausse alarme à l'Ecole de Réforme. Ce matin vers 10 hrs 50 une alarme appelait les pompiers à l'école de Réforme rue Demontigny.

LES AUTOS A DETROIT

ELLES SONT AU NOMBRE DE 68,000, GRACE AUX BONNES ROUTES QUI FAVORISENT CE GENRE DE LOCOMOTION. — UNE INTERVIEW DE M. McNAMEE DE L'AUTO-CLUB.

"Montréal pourrait suivre l'exemple de Detroit, en ce qui concerne la politique des bons chemins et des bonnes routes," a déclaré M. George A. McNamee, secrétaire de l'Automobile Club of Canada, qui revient du Congrès américain des bonnes routes, à Detroit.

UN CONGRES DES ROUTES. Les congressistes ont été entendus hier à la commission nommée par le Gouvernement pour faire une enquête sur l'administration du pénitencier de Kingston.

LES REVELATIONS. Plusieurs témoins ont été entendus hier à la commission nommée par le Gouvernement pour faire une enquête sur l'administration du pénitencier de Kingston.

LA TRAITE DES BLANCHES. Hier matin, le chef Charpentier de la Sûreté, recevait un télégramme du chef de police, Chas. Nicholle, de Hagersville, Ont., lui disant qu'un Italien, Toni Perlatto, s'était saisi de cette ville en compagnie d'une de ses compatriotes à peine âgée de quatorze ans.

LES AMIS DOCCASION. Un Italien, Antonio Malocco, nouvellement arrivé au pays, confiait ce matin, près du palais de justice la somme de \$60.00 à un de ses compatriotes, dont il venait de faire la connaissance.

IL IRA AUX ASSISES. Il y a deux mois, eut lieu dans les cours du Grand-Terron, au village Turcot, une collision entre un convoi venant de Vaudreuil, et un convoi de marchandises.

Fausse alarme à l'Ecole de Réforme. Ce matin vers 10 hrs 50 une alarme appelait les pompiers à l'école de Réforme rue Demontigny.

Fausse alarme à l'Ecole de Réforme. Ce matin vers 10 hrs 50 une alarme appelait les pompiers à l'école de Réforme rue Demontigny.

LE BAGNE DE KINGSTON

SECON LE TEMOIGNAGE DE L'UN DES GARDES DU PENITENCIER, LE PECULAT ET LE FAVORITISME SERAIENT DEUX DES CONDITIONS EXISTANTES A CETTE INSTITUTION.

Plusieurs témoins ont été entendus hier à la commission nommée par le Gouvernement pour faire une enquête sur l'administration du pénitencier de Kingston.

LES REVELATIONS. Plusieurs témoins ont été entendus hier à la commission nommée par le Gouvernement pour faire une enquête sur l'administration du pénitencier de Kingston.

LA TRAITE DES BLANCHES. Hier matin, le chef Charpentier de la Sûreté, recevait un télégramme du chef de police, Chas. Nicholle, de Hagersville, Ont., lui disant qu'un Italien, Toni Perlatto, s'était saisi de cette ville en compagnie d'une de ses compatriotes à peine âgée de quatorze ans.

LES AMIS DOCCASION. Un Italien, Antonio Malocco, nouvellement arrivé au pays, confiait ce matin, près du palais de justice la somme de \$60.00 à un de ses compatriotes, dont il venait de faire la connaissance.

IL IRA AUX ASSISES. Il y a deux mois, eut lieu dans les cours du Grand-Terron, au village Turcot, une collision entre un convoi venant de Vaudreuil, et un convoi de marchandises.

Fausse alarme à l'Ecole de Réforme. Ce matin vers 10 hrs 50 une alarme appelait les pompiers à l'école de Réforme rue Demontigny.

Fausse alarme à l'Ecole de Réforme. Ce matin vers 10 hrs 50 une alarme appelait les pompiers à l'école de Réforme rue Demontigny.

Fausse alarme à l'Ecole de Réforme. Ce matin vers 10 hrs 50 une alarme appelait les pompiers à l'école de Réforme rue Demontigny.

TEMPERATURE. Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 16-17 rue Notre-Dame Est.

DEMAIN. Beau et doux. (Service de la Presse Associée) Toronto, 16. Dans l'est du Canada, le temps a été mouillé.

LA VERITE. Une chose bien française, bien précieuse, et qu'on perd, c'est la mesure. C'est le sens de la mesure qui fait que ceux qui la possèdent ne donnent, dans un journal, pas plus d'importance à une idée, à une nouvelle, à un fait, qu'il n'en comporte réellement.

Le portrait de Mgr Forbes. A lire en troisième page l'annonce des conditions auxquelles l'administration du Devoir offre le portrait de Mgr Forbes.

Mgr Légal. Sa Grandeur Mgr Emile Légal, archevêque d'Edmonton, est de passage à Montréal aujourd'hui.

Une sensation au procès de Kief. Kief, Russie, 16 — Le procès de Mendel Beiliss, accusé d'avoir commis un "meurtre rituel", s'est continué hier.

Elle paie pour son erreur. La Ville est obligée d'acheter cent cinquante tonnes d'asphalte, qu'une compagnie avait acheté sur des devis erronés.

Il maintient le verdict. M. le juge Guerin a maintenu le verdict du jury dans la cause de Desparois vs Frothingham & Workman.

Les chanteurs de Notre-Dame. MM. les membres de la Chorale des Chanteurs de Notre-Dame ont procédé hier soir à l'élection de leurs officiers pour le terme 1913-14.

Annexion de Verdun. Le Comité des Citoyens de Verdun a décidé hier soir de demander au conseil municipal d'ouvrir des négociations en vue de l'annexion de la ville à Montréal.

"LA DEFENSE DE L'EMPIRE"

DIT LE "DAILY MAIL" DE LONDRES, EST EN PERIL, A MOINS QUE LE CANADA, NE PRENNE UNE ATTITUDE QUI HATERA LA CONSTRUCTION DES TROIS DREADNOUGHTS PROMIS PAR M. BORDEN.

Londres, 16 — Le "Daily Mail" commentant les estimés de la marine pour l'année prochaine, dit qu'au MOINS D'UN CHANGEMENT Soudain ET INATTENDU dans la situation politique au Canada, les trois dreadnoughts canadiens ne pourraient être prêts pour la date à laquelle M. Churchill les a déclarés absolument nécessaires pour la défense de l'Empire.

La catastrophe de Cardiff. Cardiff, 16. — Jusqu'ici on a retiré 49 cadavres de la carrière Universal dans laquelle près de 400 mineurs ont été ensevelis.

Les pouvoirs d'un chef de police. En cour de Revision, le tribunal a maintenu le pouvoir de discrétion du chef de police lorsqu'il recommande ou refuse de recommander l'octroi d'une licence à un regrattier.

L'ENQUETE MUNICIPALE

ON A COMMENCE CE MATIN A QUESTIONNER LES TEMOINS SUR LES ACHATS DE TERRAINS DESTINES A L'ANNEXE DE L'HOTEL DE VILLE, RUE GOSFORD.

On a commencé ce matin l'enquête sur les achats de terrains faits rue Gosford pour la construction de l'Annexe de l'Hôtel de Ville.

Le "Financial News" dit: "Le temps est venu où toutes et chacune des grandes possessions autonomes devraient penser à la sauvegarde plus efficace des routes de la mer. Il n'est peut-être pas facile d'assurer l'unité de vues entre la mère-patrie et ses enfants d'outre-mer, mais cela est nécessaire si l'Empire doit posséder et maintenir une marine digne de sa grande situation."

Le feu Campbell McLean. L'assistant-greffier de la Couronne et de la Paix, M. B. Campbell McLean, est décédé hier après-midi à sa résidence, après une courte maladie.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Une déléguée de la Chambre de Commerce de Québec, les commissaires hier pour leur faire entendre que le changement de niveau de la rue Saint-Gabriel va forcer la Chambre à faire des changements à son entrée.

Le lieutenant-colonel Burland dit que la propriété qu'il a vendue à \$34,500 valait réellement \$40,000, mais les exécuteurs testamentaires de la succession Burland ne voulaient pas prendre avantage du besoin de la ville et de plus la succession ne fait pas de spéculation avec ses immeubles.

Le feu Campbell McLean. L'assistant-greffier de la Couronne et de la Paix, M. B. Campbell McLean, est décédé hier après-midi à sa résidence, après une courte maladie.

Le feu Campbell McLean. L'assistant-greffier de la Couronne et de la Paix, M. B. Campbell McLean, est décédé hier après-midi à sa résidence, après une courte maladie.

NOUVEL EDIFICE PUBLIC à BRANTFORD

Brantford, Ont., 16. — Avant-midi, on a procédé à l'ouverture de la pose de la pierre angulaire du nouvel édifice érigé ici par le gouvernement fédéral au coût de \$260,000.

Le feu Campbell McLean. L'assistant-greffier de la Couronne et de la Paix, M. B. Campbell McLean, est décédé hier après-midi à sa résidence, après une courte maladie.

Le feu Campbell McLean. L'assistant-greffier de la Couronne et de la Paix, M. B. Campbell McLean, est décédé hier après-midi à sa résidence, après une courte maladie.

Le feu Campbell McLean. L'assistant-greffier de la Couronne et de la Paix, M. B. Campbell McLean, est décédé hier après-midi à sa résidence, après une courte maladie.